

COMMUNE DE THEUX

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 7785 m³

15 lots

Pour les lots de la commune de Theux, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranche, à savoir :

1 ^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 7
2 ^{ème} tranche	Ct de Spa Lots n°	10 à 14 et 21 à 23

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente):

le mercredi 18 novembre 2020 à 11h00
A l'Hôtel de Ville (salle des mariages)
place du Perron, 2 - 4910 THEUX

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

6,3298 Ha; 272 bois; cube moyen : 2393 dm³; circ moyenne : 148 cm; 651 m3 grumes

Comp/Pa : 172/1, 172/2

Lieu(x) - dit(s)

LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 1		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL					
Espèce	Coupe	Qualité	Type						
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	4	2,840 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	6		-		-		-	
105	33,5	15		2		-		-	
115	36,5	38	72 m ³	1	3,295 m ³	-	-	-	-
125	40,0	31		1		-		-	
135	43,0	23		5		-		-	
145	46,0	19	133 m ³	2	14 m ³	-	-	-	-
155	49,5	19		3		-		-	
165	52,5	23		5		-		-	
175	55,5	22	187 m ³	3	29 m ³	-	-	-	-
185	59,0	15		3		-		-	
195	62,0	9	92 m ³	5	29 m ³	-	-	-	-
205	65,0	5		-		-		-	
215	68,5	2		5		-		-	
225	71,5	3		2		-		-	
235	75,0	-		-		-		-	
245	78,0	1	56 m ³	-	33 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		235	543 m ³	37	108 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

813/2020/3506/A/1 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 172/1:2020/1315, 172/2:2020/1317, 172/2:2020/1318, 172/1:2020/1316

Remarques éventuelles pour le lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

3,5027 Ha; 323 bois; cube moyen : 2225 dm³; circ moyenne : 148 cm; 719 m³ grumes

Comp/Pa : 174/2

Lieu(x) - dit(s)

LA FAGNE PANSIR - cpe 3

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL					
Espèce	Coupe								
Qualité	Type								
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	1	0,710 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	-	-	1	-	-	-	-	-
105	33,5	5	-	1	-	-	-	-	-
115	36,5	15	25 m³	3	5,581 m³	-	-	-	-
125	40,0	31	-	3	-	-	-	-	-
135	43,0	54	-	4	-	-	-	-	-
145	46,0	58	271 m³	12	35 m³	-	-	-	-
155	49,5	45	-	6	-	-	-	-	-
165	52,5	36	-	6	-	-	-	-	-
175	55,5	16	258 m³	5	44 m³	-	-	-	-
185	59,0	8	-	2	-	-	-	-	-
195	62,0	4	43 m³	2	14 m³	-	-	-	-
205	65,0	-	-	3	-	-	-	-	-
215	68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225	71,5	-	-	1	-	-	-	-	-
235	75,0	-	-	1	22 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		273	598 m³	50	121 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

813/2020/3506/A/2 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 174/2:2020/1525, 174/2:2020/1526

Remarques éventuelles pour le lot 2

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc)

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

LOT 3

Cantonnement SPA



Propriété THEUX CNE

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

4,2217 Ha; 101 bois; cube moyen : 1669 dm³; circ moyenne : 133 cm; 169 m³ grumes

Comp/Pa : 170/2

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE DECLASSE NORMAL			
Espèce	Coupe	Qualité	Type						
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	1	0,663 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	2		-		1		-	
105	33,5	9		-		-		-	
115	36,5	18	33 m ³	2	2,252 m ³	-	0,415 m ³	-	-
125	40,0	11		2		2		-	
135	43,0	16		2		-		-	
145	46,0	9	62 m ³	1	7,609 m ³	1	4,259 m ³	-	-
155	49,5	13		-		-		-	
165	52,5	5		1		-		-	
175	55,5	2	48 m ³	1	5,002 m ³	1	1,585 m ³	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	1	3,620 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		87	147 m ³	9	15 m ³	5	6,259 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/3 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 170/2:2020/1321, 170/2:2020/1320, 170/2:2020/1319

Remarques éventuelles pour le lot 3

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des bois repris dans la catégorie « déclassés ».

Les bois situés dans la zone de semis naturels seront abattus dans le couloir de 15m de large situé le long de la ligne électrique.

Circulation d'engins d'exploitation interdite dans la zone de semis naturels, identifiée par l'agent des forêts lors des visites préalables sur le terrain, (certains bois devront être câblés-abattage contre les vents dominants)

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58
 17,3222 Ha; 243 bois; cube moyen : 826 dm³; circ moyenne : 92 cm; 201 m3 grumes
 Comp/Pa : 135/1, 136/1, 136/2

Lieu(x) - dit(s)

HEID JAMINET., BLANCHES PIERRES.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 4 Espèce Coupe Qualité Type	EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE DECLASSE NORMAL			
	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5		3		-		-	
55	17,5		11	2,760 m ³	-	-	-	-
65	20,5		28	9,116 m ³	-	-	-	-
75	24,0		39		1		-	
85	27,0		45	50 m ³	2	1,775 m ³	-	-
95	30,0		29		3		-	
105	33,5		28		8		-	
115	36,5		10	66 m ³	12	26 m ³	-	-
125	40,0		3		1		-	
135	43,0		4		5		-	
145	46,0		2	15 m ³	1	12 m ³	-	-
155	49,5		2		1		-	
165	52,5		3		-		1	
175	55,5		-	12 m ³	1	4,902 m ³	-	1,592 m ³
Totaux Gr.			207	155 m ³	35	45 m ³	1	1,592 m ³
Houp./tail.				-		-		-

813/2020/3506/A/4 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 135/1:2020/1528, 136/1:2020/1530, 136/1:2020/1529, 135/1:2020/1527, 136/2:2020/1532, 136/2:2020/1533, 136/1:2020/1531

Remarques éventuelles pour le lot 4

Pour raison de sécurité (protection de clôtures et d'une plantation), le délais d'exploitation est fixé au 31/03/2021
 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

6,9463 Ha; 480 bois; cube moyen : 623 dm³; circ moyenne : 82 cm; 299 m3 grumes

Comp/Pa : 170/1, 174/3

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD, LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DECLASSE NORMAL		EPICEA AMELIORATION SCOLYTE SEC RX NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	6		-		-		-	
55	17,5	16	4,095 m ³	2	0,370 m ³	-	-	-	-
65	20,5	57	20 m ³	9	2,907 m ³	-	-	-	-
75	24,0	117		6		-		-	
85	27,0	122	139 m ³	5	5,658 m ³	-	-	-	-
95	30,0	84		4		1		-	
105	33,5	33		-		-		1	
115	36,5	13	118 m ³	1	4,103 m ³	1	1,758 m ³	-	0,592 m ³
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	1	3,035 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		450	284 m ³	27	13 m ³	2	1,758 m ³	1	0,592 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/5 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 170/1:2020/1535, 170/1:2020/1537, 170/1:2020/1534, 170/1:2020/1536, 174/3:2020/1538, 174/3:2020/1539

Remarques éventuelles pour le lot 5

Comp170 parcelle1, débardage et entreposage des bois interdit sur la pelouse située autour du réservoir communal.

Comp174 parcelle3, pour raison sanitaire (nombreux bois d'éclaircie dépérissant), le délai d'exploitation est fixé au 30/04/2021.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

6,7326 Ha; 1377 bois; cube moyen : 241 dm³; circ moyenne : 56 cm; 331 m3 grumes

Comp/Pa : 171/4, 174/5

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 6		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	90	6,318 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	335		-		-		-	
55	17,5	494	157 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	327	106 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	111		-		-		-	
85	27,0	16	60 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	3		-		-		-	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	1	3,067 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1 377	332 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/6 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 171/4:2020/1540, 174/5:2020/1541

Remarques éventuelles pour le lot 6

Interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 5 mètres autour du puit de forage

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : GONAY Serge, 087/53.10.78, 0477 78 12 58

50,9392 Ha; 9019 bois; cube moyen : 75 dm³; circ moyenne : 36 cm; 680 m³ grumes

Comp/Pa : 170/4, 171/2, 171/6, 171/7, 172/2, 172/5, 172/8, 173/2, 173/4, 174/7, 174/10, 175/2, 175/3

Lieu(x) - dit(s)

CROIX JACQUES NORD, CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR, MAHOMET

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 7		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DERACINE NORMAL		EPICEA INFRASTRUCTURE NORMAL NORMAL		SITKA AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe								
Qualité	Type								
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	2 798		17		14		60	
35	11,0	3 056	256 m³	19	1,401 m³	22	1,490 m³	179	14 m³
45	14,5	1 425		23		14		200	
55	17,5	398	242 m³	10	4,265 m³	4	2,086 m³	117	52 m³
65	20,5	83	24 m³	6	1,701 m³	1	0,258 m³	62	20 m³
75	24,0	24		8		-		14	
85	27,0	3	12 m³	1	3,874 m³	-	-	2	7,054 m³
95	30,0	1	0,727 m³	-	-	-	-	1	0,646 m³
Totaux Gr.		7 788	535 m³	84	11 m³	55	3,834 m³	635	94 m³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/7 Tri 004

LOT 7		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL							
Espèce	Coupe								
Qualité	Type								
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	124		-		-		-	
35	11,0	176	14 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	97		-		-		-	
55	17,5	55	21 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	5	1,290 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		457	36 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/7 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 172/2:2020/1551, 172/5:2020/1554, 173/4:2020/1556, 173/4:2020/1557, 174/7:2020/1560, 172/5:2020/1552, 175/2:2020/1565, 171/2:2020/1546, 171/2:2020/1547, 172/5:2020/1553, 173/4:2020/1558, 175/2:2020/1564, 172/2:2020/1550, 173/2:2020/1555, 175/2:2020/1562, 170/4:2020/1543, 171/6:2020/1548, 171/7:2020/1549, 175/3:2020/1566, 172/8:2020/1580, 170/4:2020/1542, 170/4:2020/1544, 171/2:2020/1545, 173/4:2020/1559, 174/10:2020/1561, 175/2:2020/1563, 175/3:2020/1567

Remarques éventuelles pour le lot 7

Vu l'importance des dégâts de gibier et afin de garder les marques de délivrance visible, aucune prorogation du délai d'abattage ne sera accordée.

Dans la zone renseignée par le service forestier ; en raison de la faible portance des sols (zone fangeuse), aucun engin d'exploitation ne sera accepté (+ou- 100 bois pour 9,500 m³)

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Circulation des engins de débardage uniquement sur les layons désignés par le service forestier (marquage à la peinture).

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

28,6114 Ha; 6204 bois; cube moyen : 251 dm³; circ moyenne : 56 cm; 1558 m3 grumes

Comp/Pa : 205/5, 205/6, 205/9, 215/9, 225/5, 226/5, 227/4, 227/6, 228/2, 228/4, 228/5, 228/6, 229/5, 229/9

Lieu(x) - dit(s)

GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., CHENE FOURCHU., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 10		EPICEA		DOUGLAS		PECTINE		PIN SYLVESTRE	
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	55		4		-		1	
35	11,0	781	49 m ³	70	4,622 m ³	-	-	8	0,502 m ³
45	14,5	1 612		116		-		11	
55	17,5	1 465	523 m ³	83	35 m ³	4	0,924 m ³	32	7,329 m ³
65	20,5	893	286 m ³	63	21 m ³	6	1,932 m ³	13	3,833 m ³
75	24,0	453		43		4		14	
85	27,0	189	318 m ³	20	32 m ³	5	4,882 m ³	3	7,461 m ³
95	30,0	95		22		4		1	
105	33,5	47		7		4		1	
115	36,5	27	149 m ³	6	30 m ³	3	11 m ³	1	2,653 m ³
125	40,0	8		5		3		1	
135	43,0	4		-		4		-	
145	46,0	2	22 m ³	-	6,815 m ³	6	23 m ³	-	1,259 m ³
155	49,5	-		-		2		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-	-	-	-	-	4,684 m ³	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-	-	-	-	2	7,414 m ³	-	-
205	65,0	-	-	-	-	1	4,097 m ³	-	-
Totaux Gr.		5 631	1 347 m ³	439	129 m ³	48	58 m ³	86	23 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/10 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 227/4:2020/1673, 229/5:2020/1685, 226/5:2020/1670, 215/9:2020/1666, 228/2:2020/1678, 228/6:2020/1681, 229/9:2020/1686, 205/5:2020/1661, 205/6:2020/1663, 225/5:2020/1668, 227/6:2020/1675, 228/5:2020/1680, 229/5:2020/1684, 229/9:2020/1687, 226/5:2020/1799, 205/5:2020/1660, 205/6:2020/1662, 205/9:2020/1664, 215/9:2020/1665, 229/5:2020/1683, 226/5:2020/1669, 227/4:2020/1672, 227/6:2020/1676, 227/6:2020/1677, 225/5:2020/1667, 227/4:2020/1674, 229/9:2020/1688, 226/5:2020/1671, 228/4:2020/1679, 228/6:2020/1682

Remarques éventuelles pour le lot 10

Vu la présence des cloisonnements, dans les parcelle 4 et 6 du compartiment 227, parcelle 6 du compartiment 228 et parcelle 5 du compartiment 229, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;

En raison de la faible portance des sols et afin de préserver les arbres de place, le Service forestier demande de ne pas billonner, ni d'utiliser des porteurs (Art 43 Cdc)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

54,7314 Ha; 1958 bois; cube moyen : 934 dm³; circ moyenne : 104 cm; 1828 m³ grumes

Comp/Pa : 205/1, 205/10, 215/2, 215/3, 215/4, 225/2, 226/1, 226/2, 226/6, 228/9, 228/15, 229/6

Lieu(x) - dit(s)

GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 11		EPICEA		EPICEA		PIN SYLVESTRE		PIN SYLVESTRE	
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité	Type	NORMAL		BORDURE		NORMAL		DERACINE	
		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	12	0,588 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	19		-		-		-	
55	17,5	22	6,604 m³	-	-	2	0,382 m³	-	-
65	20,5	43	14 m³	1	0,258 m³	5	1,382 m³	-	-
75	24,0	34		1		51		-	
85	27,0	29	31 m³	4	2,609 m³	205	126 m³	1	0,517 m³
95	30,0	21		6		341		-	
105	33,5	13		9		387		1	
115	36,5	11	42 m³	6	18 m³	315	942 m³	-	0,938 m³
125	40,0	11		2		201		-	
135	43,0	7		2		94		-	
145	46,0	4	33 m³	1	7,002 m³	35	479 m³	-	-
155	49,5	5		-		17		-	
165	52,5	3		3		4		-	
175	55,5	1	19 m³	2	12 m³	2	48 m³	-	-
185	59,0	-		2		-		-	
195	62,0	1	3,262 m³	1	9,134 m³	-	-	-	-
205	65,0	2	7,210 m³	1	3,605 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		238	157 m³	41	53 m³	1 659	1 597 m³	2	1,455 m³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/11 Tri 006

LOT 11		MELEZE							
Espèce	Coupe	AMELIORATION							
Qualité	Type	NORMAL							
		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	-	0,403 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	2		-		-		-	
105	33,5	3		-		-		-	
115	36,5	4	8,849 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	6		-		-		-	
135	43,0	1		-		-		-	
145	46,0	1	12 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		18	21 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/11 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/2:2020/1704, 228/15:2020/1709, 215/4:2020/1697, 215/4:2020/1698, 226/1:2020/1702, 228/15:2020/1710, 205/10:2020/1691, 225/2:2020/1700, 226/1:2020/1701, 228/15:2020/1711, 205/1:2020/1689, 215/3:2020/1693, 215/3:2020/1694, 215/3:2020/1695, 226/6:2020/1705, 228/9:2020/1706, 205/1:2020/1690, 226/1:2020/1703, 228/9:2020/1707, 228/9:2020/1708, 215/2:2020/1692, 215/3:2020/1696, 215/4:2020/1699, 229/6:2020/1712, 229/6:2020/1713

Remarques éventuelles pour le lot 11

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

2,5460 Ha; 72 bois; cube moyen : 1325 dm³; circ moyenne : 112 cm; 95 m3 grumes

Comp/Pa : 227/7

Lieu(x) - dit(s)

CHENE FOURCHU., VERTES VOIES.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 12		CHENE		HETRE		BOULEAU			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	1	0,047 m ³	1	0,047 m ³	-	-	-	-
45	14,5	-	-	-	-	-	-	-	-
55	17,5	2	0,234 m ³	3	0,468 m ³	-	-	-	-
65	20,5	2	0,534 m ³	7	1,526 m ³	1	0,218 m ³	-	-
75	24,0	3	-	5	-	-	-	-	-
85	27,0	4	-	1	-	1	-	-	-
95	30,0	5	7,026 m ³	-	2,096 m ³	-	0,623 m ³	-	-
105	33,5	2	-	-	-	1	-	-	-
115	36,5	4	6,056 m ³	2	2,282 m ³	-	0,887 m ³	-	-
125	40,0	1	-	1	-	-	-	-	-
135	43,0	1	-	4	-	-	-	-	-
145	46,0	-	2,163 m ³	3	15 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-	-	1	-	-	-	-	-
165	52,5	-	-	2	-	-	-	-	-
175	55,5	-	-	4	19 m ³	-	-	-	-
185	59,0	-	-	4	-	-	-	-	-
195	62,0	-	-	2	21 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-	-	2	-	-	-	-	-
215	68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225	71,5	-	-	-	-	-	-	-	-
235	75,0	-	-	-	-	-	-	-	-
245	78,0	-	-	-	7,900 m ³	-	-	-	-
255	81,0	-	-	-	-	-	-	-	-
265	84,5	-	-	-	-	-	-	-	-
275	87,5	-	-	-	-	-	-	-	-
285	90,5	-	-	1	7,601 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		25	16 m ³	43	77 m ³	3	1,728 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/12 Tri 006

LOT 12		PIN SYLVESTRE							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
115	36,5	1	1,006 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1	1,006 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/12 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 227/7:2020/1716, 227/7:2020/1715, 227/7:2020/1714, 227/7:2020/1717

Remarques éventuelles pour le lot 12

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49

6,3116 Ha; 308 bois; cube moyen : 606 dm³; circ moyenne : 87 cm; 187 m³ grumes

Comp/Pa : 226/4

Lieu(x) - dit(s)

VERTES VOIES.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 13								
Espèce	CHENE		HETRE		FEUILLUS DIVERS			
Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35 11,0	1	0,035 m³	1	0,035 m³	-	-	-	-
45 14,5	2		4		-		-	
55 17,5	14	2,366 m³	4	1,064 m³	1	0,209 m³	-	-
65 20,5	24	5,832 m³	9	2,187 m³	2	0,490 m³	-	-
75 24,0	44		7		1		-	
85 27,0	65		6		-		-	
95 30,0	40	80 m³	7	11 m³	2	1,836 m³	-	-
105 33,5	36		2		-		-	
115 36,5	17	52 m³	-	1,910 m³	1	1,145 m³	-	-
125 40,0	11		1		2		-	
135 43,0	3		-		-		-	
145 46,0	-	20 m³	-	1,168 m³	-	2,388 m³	-	-
155 49,5	-		-		-		-	
165 52,5	-		-		-		-	
175 55,5	-	-	-	-	-	-	-	-
185 59,0	-		-		-		-	
195 62,0	-	-	1	3,745 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.	257	160 m³	42	21 m³	9	6,068 m³	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

813/2020/3506/A/13 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/4:2020/1718, 226/4:2020/1719, 226/4:2020/1720

Remarques éventuelles pour le lot 13

ATTENTION : les arbres numérotés de 1 à 38 ne font pas partie de ce lot.

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : VANHERLE Marc, 087662456, 0477 78 12 49
 6,3116 Ha; 38 bois; cube moyen : 891 dm³; circ moyenne : 121 cm; 34 m3 grumes
 Comp/Pa : 226/4

Lieu(x) - dit(s)

VERTES VOIES.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 14								
Espèce	CHENE				HETRE			
Coupe	AMELIORATION				AMELIORATION			
Qualité	NORMAL				NORMAL			
Type	NORMAL				NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
105 33,5	10		-		-		-	
115 36,5	13	17 m ³	-	-	-	-	-	-
125 40,0	9		-		-		-	
135 43,0	3		-		-		-	
145 46,0	2	14 m ³	-	-	-	-	-	-
155 49,5	-		-		-		-	
165 52,5	-		-		-		-	
175 55,5	-	-	-	-	-	-	-	-
185 59,0	-		-		-		-	
195 62,0	-	-	-	-	-	-	-	-
205 65,0	-		-		-		-	
215 68,5	-		-		-		-	
225 71,5	-	-	1	2,181 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.	37	31 m ³	1	2,181 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

813/2020/3506/A/14 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 226/4:2020/1721, 226/4:2020/1722

Remarques éventuelles pour le lot 14

Cubé en hauteur-décroissance

Tous les bois de ce lot sont numérotés et la hauteur de recoupe du bois est inscrite en chiffres romains avec un maximum de 50 cm de tolérance.

Les houppiers ne sont pas compris dans le lot mais pourront être cédés en contrat de gré à gré à l'adjudicataire, sur demande.

Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,

4,5135 Ha; 237 bois; cube moyen : 1879 dm³; circ moyenne : 132 cm; 445 m3 grumes

Comp/Pa : 114/3, 115/1, 115/2

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 21		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS		DOUGLAS	
Espèce	Coupe	DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE	
Qualité	Type	NORMAL		BORDURE		NORMAL		BORDURE	
		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	2	0,492 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	11	4,026 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	9		1		-		-	
85	27,0	18	15 m ³	3	2,053 m ³	-	-	-	-
95	30,0	26		3		-		-	
105	33,5	19		4		-		-	
115	36,5	22	67 m ³	3	8,729 m ³	-	-	1	1,135 m ³
125	40,0	13		3		2		-	
135	43,0	9		3		1		1	
145	46,0	5	44 m ³	1	10 m ³	1	6,120 m ³	-	1,279 m ³
155	49,5	1		4		1		2	
165	52,5	2		1		2		-	
175	55,5	1	10 m ³	1	14 m ³	1	9,905 m ³	1	6,256 m ³
185	59,0	1		1		6		5	
195	62,0	1	6,761 m ³	-	3,336 m ³	5	39 m ³	1	19 m ³
205	65,0	-		-		5		3	
215	68,5	-		-		4		4	
225	71,5	-		-		3		2	
235	75,0	-		-		3		1	
245	78,0	-	-	-	-	2	87 m ³	2	56 m ³
255	81,0	-	-	-	-	3	21 m ³	1	6,339 m ³
Totaux Gr.		140	147 m ³	28	38 m ³	39	163 m ³	24	90 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/21 Tri 005

LOT 21		PIN SYLVESTRE		MELEZE					
Espèce	Coupe	DEFINITIVE		DEFINITIVE					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	-	0,277 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	-		-		-		-	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	1	0,670 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	1		-		-		-	
145	46,0	-	2,122 m³	-	-	-	-	-	-
155	49,5	1	1,780 m³	1	2,342 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		5	4,849 m³	1	2,342 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/21 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 115/2:2020/1768, 115/1:2020/1772, 114/3:2020/1826, 115/1:2020/1773, 115/2:2020/1769, 115/2:2020/1771, 114/3:2020/1825, 115/1:2020/1775, 115/1:2020/1774, 115/2:2020/1770

Remarques éventuelles pour le lot 21

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Do mesurés au ruban

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
5,5980 Ha; 1285 bois; cube moyen : 365 dm³; circ moyenne : 64 cm; 469 m3 grumes
Comp/Pa : 114/4, 114/7

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 22		EPICEA		DOUGLAS			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	3		2		-	-
35	11,0	39	2,544 m ³	3	0,247 m ³	-	-
45	14,5	157		45		-	-
55	17,5	263	81 m ³	57	20 m ³	-	-
65	20,5	239	93 m ³	86	34 m ³	-	-
75	24,0	138		68		-	-
85	27,0	63	106 m ³	47	64 m ³	-	-
95	30,0	16		26		-	-
105	33,5	9		15		-	-
115	36,5	1	22 m ³	6	43 m ³	-	-
125	40,0	-	-	2	2,924 m ³	-	-
Totaux Gr.		928	305 m ³	357	164 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-

813/2020/3506/A/22 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 114/4:2020/1779, 114/7:2020/1777, 114/7:2020/1776, 114/4:2020/1778

Remarques éventuelles pour le lot 22

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
6,9402 Ha; 1003 bois; cube moyen : 119 dm³; circ moyenne : 44 cm; 119 m3 grumes
Comp/Pa : 114/4, 114/5, 115/4, 115/5

Lieu(x) - dit(s)

FAGNE ST REMACLE.

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 23		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL		GRANDIS AMELIORATION NORMAL NORMAL		PROCERA (NOBILIS) AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	125		1		73		1	
35	11,0	158	13 m ³	4	0,281 m ³	104	6,532 m ³	2	0,120 m ³
45	14,5	122		2		85		9	
55	17,5	78	31 m ³	4	0,874 m ³	67	18 m ³	12	2,316 m ³
65	20,5	41	13 m ³	-	-	40	8,795 m ³	14	2,684 m ³
75	24,0	11		3		22		9	
85	27,0	2	5,457 m ³	1	1,375 m ³	9	11 m ³	-	2,493 m ³
95	30,0	1		-		1		-	
105	33,5	-	0,525 m ³	-	-	1	1,095 m ³	1	0,559 m ³
Totaux Gr.		538	63 m ³	15	2,530 m ³	402	45 m ³	48	8,172 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3506/A/23 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 114/4:2020/1780, 115/4:2020/1786, 114/5:2020/1781, 115/5:2020/1782, 115/5:2020/1788, 115/5:2020/1783, 115/5:2020/1784, 115/5:2020/1787, 115/4:2020/1785

Remarques éventuelles pour le lot 23

Débusquage au cheval obligatoire dans les parcelles suivantes (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

« Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

COMMUNE DE PEPINSTER

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 2055 m³

5 lots

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente):

le mardi 10 novembre 2020 à 11h00
Maison Communale de et à 4860 PEPINSTER

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,
13,2802 Ha; 5398 bois; cube moyen : 128 dm³; circ moyenne : 45 cm; 689 m³ grumes
Comp/Pa : 9/2, 10/2, 10/5, 10/6, 10/7, 11/8, 11/11

Lieu(x) - dit(s)

ARYFAGNE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 1		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION DECLASSE NORMAL		EPICEA AMELIORATION SEC NORMAL		SITKA AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	423		-		32		16	
35	11,0	1 121	77 m ³	-	-	61	4,428 m ³	135	8,884 m ³
45	14,5	962		-		53		292	
55	17,5	555	219 m ³	2	0,246 m ³	33	12 m ³	321	94 m ³
65	20,5	180	48 m ³	-	-	5	1,399 m ³	167	45 m ³
75	24,0	32		-		2		53	
85	27,0	8	14 m ³	-	-	-	0,654 m ³	9	21 m ³
95	30,0	4		-		-		1	
105	33,5	-		-		-		-	
115	36,5	-	2,077 m ³	1	0,877 m ³	-	-	-	0,525 m ³
Totaux Gr.		3 285	360 m ³	3	1,123 m ³	186	18 m ³	994	169 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/1 Tri 005

LOT 1		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN WEYMOUTH AMELIORATION NORMAL NORMAL			
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	113		-		-		-	
35	11,0	213	17 m ³	1	0,070 m ³	-	-	-	-
45	14,5	222		1		4		-	
55	17,5	176	60 m ³	5	0,990 m ³	2	0,770 m ³	-	-
65	20,5	103	26 m ³	1	0,227 m ³	6	1,362 m ³	-	-
75	24,0	46		4		5		-	
85	27,0	15	22 m ³	2	2,073 m ³	-	1,510 m ³	-	-
95	30,0	8		-		-		-	
105	33,5	1		-		1		-	
115	36,5	-	4,869 m ³	-	-	-	0,559 m ³	-	-
125	40,0	-		-		-		-	
135	43,0	1	1,066 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		898	131 m ³	14	3,360 m ³	18	4,201 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/1 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 10/5:2020/1729, 10/5:2020/1734, 10/7:2020/1745, 11/11:2020/1747, 9/2:2020/1723, 10/2:2020/1726, 10/5:2020/1732, 10/7:2020/1740, 10/7:2020/1741, 10/7:2020/1742, 11/8:2020/1756, 10/6:2020/1735, 10/6:2020/1737, 11/8:2020/1750, 11/8:2020/1751, 9/2:2020/1725, 10/2:2020/1727, 10/5:2020/1730, 10/7:2020/1743, 10/7:2020/1744, 11/8:2020/1748, 11/8:2020/1749, 11/8:2020/1754, 10/5:2020/1731, 10/5:2020/1733, 10/6:2020/1736, 11/11:2020/1746, 11/8:2020/1753, 11/8:2020/1755, 9/2:2020/1724, 11/8:2020/1752, 10/6:2020/1738, 10/6:2020/1739, 10/2:2020/1728

Remarques éventuelles pour le lot 1

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval)

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : MULLENDER David, 0479/864052,

3,6719 Ha; 674 bois; cube moyen : 409 dm³; circ moyenne : 68 cm; 275 m3 grumes

Comp/Pa : 11/3, 11/4

Lieu(x) - dit(s)

ARYFAGNE.

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS		DOUGLAS	
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Coupe		NORMAL		SEC		NORMAL		DECLASSE	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	42	3,850 m ³	1	0,092 m ³	-	-	-	-
45	14,5	85		-		11		2	
55	17,5	116	41 m ³	-	-	27	8,497 m ³	-	0,248 m ³
65	20,5	75	25 m ³	-	-	47	16 m ³	-	-
75	24,0	50		1		46		-	
85	27,0	25	37 m ³	-	0,403 m ³	39	42 m ³	-	-
95	30,0	15		-		34		-	
105	33,5	8		-		17		1	
115	36,5	3	21 m ³	-	-	10	50 m ³	-	1,032 m ³
125	40,0	3		-		7		-	
135	43,0	1		-		4		-	
145	46,0	1	7,204 m ³	-	-	1	17 m ³	-	-
155	49,5	-		-		1		-	
165	52,5	-	-	-	-	1	4,396 m ³	-	-
Totaux Gr.		424	135 m ³	2	0,495 m ³	245	138 m ³	3	1,280 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/2 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 11/4:2020/1760, 11/3:2020/1758, 11/4:2020/1761, 11/3:2020/1757, 11/3:2020/1759, 11/4:2020/1762

Remarques éventuelles pour le lot 2

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
2,3455 Ha; 57 bois; cube moyen : 877 dm³; circ moyenne : 98 cm; 50 m3 grumes
Comp/Pa : 22/9, 24/5

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS		PECTINE	
Espèce	Coupe	AMELIORATION		SANITAIRE		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité		NORMAL		SCOLYTE SEC RX		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ. Diam.		Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35 11,0		-	-	-	-	1	0,047 m ³	-	-
45 14,5		-	-	-	-	-	-	-	-
55 17,5		-	-	-	-	-	-	-	-
65 20,5		-	-	2	0,530 m ³	1	0,301 m ³	-	-
75 24,0		3	-	3	-	-	-	-	-
85 27,0		2	2,309 m ³	9	6,159 m ³	-	-	2	1,228 m ³
95 30,0		2	-	8	-	1	-	1	-
105 33,5		1	-	4	-	-	-	1	-
115 36,5		-	2,519 m ³	2	12 m ³	-	0,768 m ³	-	1,668 m ³
125 40,0		-	-	2	-	1	-	1	-
135 43,0		-	-	-	-	1	-	1	-
145 46,0		-	-	-	2,438 m ³	1	5,371 m ³	-	2,842 m ³
155 49,5		-	-	-	-	-	-	1	-
165 52,5		-	-	-	-	1	3,079 m ³	-	2,061 m ³
Totaux Gr.		8	4,828 m ³	30	21 m ³	7	9,566 m ³	7	7,799 m ³
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3423/A/3 Tri 003

LOT 3		MELEZE							
Espèce	Coupe	AMELIORATION							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ. Diam.		Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
105 33,5		2	-	-	-	-	-	-	-
115 36,5		2	4,848 m ³	-	-	-	-	-	-
125 40,0		1	1,584 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		5	6,432 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3423/A/3 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 22/9:2019/1477, 22/9:2019/1476, 24/5:2019/1478, 24/5:2019/1479, 22/9:2019/1539

Remarques éventuelles pour le lot 3

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ;

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
5,9561 Ha; 138 bois; cube moyen : 3466 dm³; circ moyenne : 185 cm; 478 m3 grumes
Comp/Pa : 23/5

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 4		EPICEA		PECTINE		PECTINE			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		NORMAL		NORMAL		DECLASSE			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
115	36,5	-	-	1	1,296 m ³	-	-	-	-
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	-		1		-		-	
145	46,0	-	0,914 m ³	-	1,797 m ³	-	-	-	-
155	49,5	-		7		1		-	
165	52,5	-		30		-		-	
175	55,5	-	-	28	183 m ³	1	5,418 m ³	-	-
185	59,0	-		21		-		-	
195	62,0	1	3,410 m ³	17	136 m ³	-	-	-	-
205	65,0	-		8		-		-	
215	68,5	-		2		1		-	
225	71,5	-		6		-		-	
235	75,0	-		7		-		-	
245	78,0	-	-	3	129 m ³	-	4,603 m ³	-	-
255	81,0	-	-	1	6,487 m ³	1	6,487 m ³	-	-
Totaux Gr.		2	4,324 m ³	132	458 m ³	4	17 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/4 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 23/5:2019/1481, 23/5:2019/1480, 23/5:2019/1482

Remarques éventuelles pour le lot 4

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; (les bois situés dans les talus seront câblés)

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des Epicéas (2bois)

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
10,9234 Ha; 376 bois; cube moyen : 1498 dm³; circ moyenne : 130 cm; 563 m3 grumes
Comp/Pa : 22/1, 22/4, 23/1

Lieu(x) - dit(s)

CHINCUL

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA		DOUGLAS		PECTINE		PIN SYLVESTRE	
Espèce	Coupe	DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE	
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	-	-	-	-	1	0,154 m ³	1	0,286 m ³
65	20,5	-	-	-	-	-	-	1	0,388 m ³
75	24,0	-	-	1	-	2	-	-	-
85	27,0	-	-	2	1,297 m ³	-	0,654 m ³	-	-
95	30,0	1	-	1	-	1	-	6	-
105	33,5	1	-	-	-	2	-	29	-
115	36,5	-	1,170 m ³	-	0,485 m ³	1	2,910 m ³	62	105 m ³
125	40,0	-	-	1	-	1	-	71	-
135	43,0	-	-	-	-	1	-	82	-
145	46,0	1	1,476 m ³	-	1,158 m ³	-	2,376 m ³	56	332 m ³
155	49,5	-	-	-	-	-	-	31	-
165	52,5	-	-	-	-	1	-	12	-
175	55,5	-	-	-	-	-	2,017 m ³	5	107 m ³
185	59,0	-	-	-	-	-	-	1	3,058 m ³
Totaux Gr.		3	2,646 m ³	5	2,940 m ³	10	8,111 m ³	357	548 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3423/A/5 Tri 003

LOT 5		PIN SYLVESTRE					
Espèce	Coupe	DEFINITIVE					
Qualité	Type	DERACINE					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
135	43,0	1	1,152 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		1	1,152 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-

813/2020/3423/A/5 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 22/1:2019/1519, 22/1:2019/1518, 22/4:2019/1520, 23/1:2019/1523, 23/1:2019/1521, 23/1:2019/1522, 23/1:2019/1524

Remarques éventuelles pour le lot 5

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc).

Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés.

Volume estimé majoritairement sur base de la Hauteur dominante. EP/DO/AB cubés sur base de la Décroissance.

COMMUNE DE SPA

VENTE PUBLIQUE PAR SOUMISSIONS DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Le mercredi 28 octobre 2020 dès 8h00

**Salle communale de La Reid
route du Maquisard
à 4910 LA REID - THEUX**

TOTAL : 719 m³

6 lots

Régime de TVA appliqué : 2 %

Les lots qui n'auraient pas été adjugés à la première séance de vente seront remis en vente par voie de soumissions cachetées sans nouvelle publicité.

Ouverture des soumissions (seconde vente): le mardi 10 novembre 2020 à 10h00
à l'Hôtel de Ville de et à 4900 SPA

INFORMATIONS : DELREZ Jacques, 080/44.40.15, 0477 78 12 56
 11,0509 Ha; 168 bois; cube moyen : 469 dm³; circ moyenne : 85 cm; 79 m3 grumes
 Comp/Pa : 5/2, 7/2, 8/2, 9/2

Lieu(x) - dit(s)

MAMBAYE

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 1									
Espèce	Coupe	Qualité	Type	CHENE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL	HETRE AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL	FEUILLUS DIVERS AMELIORATION CHAUFFAGE NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	-		-		1		-	
35	11,0	2	0,078 m ³	-	-	8	0,328 m ³	-	-
45	14,5	1		-		13		-	
55	17,5	-	0,081 m ³	1	0,123 m ³	8	2,037 m ³	-	-
65	20,5	6	1,164 m ³	2	0,388 m ³	5	0,970 m ³	-	-
75	24,0	19		4		1		-	
85	27,0	20		1		3		-	
95	30,0	22	25 m ³	-	1,496 m ³	4	3,705 m ³	-	-
105	33,5	15		-		2		-	
115	36,5	16	23 m ³	1	0,774 m ³	-	1,431 m ³	-	-
125	40,0	4		-		-		-	
135	43,0	2		1		-		-	
145	46,0	1	6,854 m ³	-	1,066 m ³	-	-	-	-
155	49,5	1		1		-		-	
165	52,5	-		1		-		-	
175	55,5	-	1,405 m ³	2	7,895 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		109	58 m ³	14	12 m ³	45	8,471 m ³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/1 Tri 002

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 5/2:2020/800, 7/2:2020/803, 7/2:2020/804, 8/2:2020/808, 5/2:2020/801, 9/2:2020/811, 8/2:2020/806, 9/2:2020/809, 8/2:2020/807, 9/2:2020/810, 5/2:2020/802, 7/2:2020/805

Remarques éventuelles pour le lot 1

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : DELREZ Jacques, 080/44.40.15, 0477 78 12 56
 20,8678 Ha; 75 bois; cube moyen : 994 dm³; circ moyenne : 108 cm; 75 m3 grumes
 Comp/Pa : 3/2, 3/5, 4/3, 4/4, 8/1, 10/3

Lieu(x) - dit(s)

MAMBAYE

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 2		EPICEA CHABLIS DERACINE NORMAL		EPICEA SANITAIRE SCOLYTE VERT RX NORMAL		EPICEA SANITAIRE SCOLYTE SEC RX NORMAL		OMORICA SANITAIRE SCOLYTE VERT RX NORMAL	
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	-	-	-	-	-	-	1	0,169 m ³
65	20,5	-	-	-	-	-	-	1	0,227 m ³
75	24,0	-	-	-	-	-	-	3	-
85	27,0	5	2,750 m ³	1	0,550 m ³	-	-	4	2,863 m ³
95	30,0	6	-	-	-	-	-	3	-
105	33,5	3	-	4	-	2	-	6	-
115	36,5	4	12 m ³	3	7,197 m ³	-	1,974 m ³	1	7,832 m ³
125	40,0	5	-	4	-	1	-	-	-
135	43,0	3	-	4	-	1	-	-	-
145	46,0	2	15 m ³	-	12 m ³	-	2,903 m ³	-	-
155	49,5	-	-	1	2,248 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		28	30 m ³	17	22 m ³	4	4,877 m ³	19	11 m ³
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3491/A/2 Tri 002

LOT 2		DOUGLAS CHABLIS DERACINE NORMAL		MELEZE CHABLIS DERACINE NORMAL		TSUGA CHABLIS DERACINE NORMAL			
Espèce	Coupe	Qualité	Type	Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	1	0,589 m ³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	1	-	-	-	-	-	-	-
105	33,5	-	-	-	-	3	-	-	-
115	36,5	-	0,727 m ³	-	-	1	4,044 m ³	-	-
125	40,0	-	-	-	-	-	-	-	-
135	43,0	-	-	-	-	-	-	-	-
145	46,0	-	-	1	1,804 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		2	1,316 m ³	1	1,804 m ³	4	4,044 m ³	-	-
Houp./tail.		-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3491/A/2 Tri 002

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 3/2:2020/1893, 8/1:2020/1899, 8/1:2020/1900, 8/1:2020/1901, 4/3:2020/1898, 3/5:2020/1895, 10/3:2020/1903, 3/2:2020/1894, 4/4:2020/1896, 4/4:2020/1897, 10/3:2020/1902, 10/3:2020/1904

Remarques éventuelles pour le lot 2

Seuls les bois cerclés en orange font partie de ce lot

En raison du risque sanitaire, la date limite de vidange est fixée au 31/03/2021

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : DAINE Mirabelle, 087/29 90 80, 0477 78 15 49
 0,8413 Ha; 131 bois; cube moyen : 78 dm³; circ moyenne : 36 cm; 10 m3 grumes
 Comp/Pa : 42/1, 42/2

Lieu(x) - dit(s)

Crottelfosse

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 3								
Espèce	EPICEA		DOUGLAS		PIN SYLVESTRE			
Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Qualité	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25 8,0	11		32		-		-	
35 11,0	28	2,340 m ³	19	1,960 m ³	4	0,224 m ³	-	-
45 14,5	15		2		7		-	
55 17,5	6	3,174 m ³	-	0,232 m ³	4	1,381 m ³	-	-
65 20,5	2	0,602 m ³	-	-	-	-	-	-
75 24,0	-	-	-	-	1	0,351 m ³	-	-
Totaux Gr.	62	6,116 m ³	53	2,192 m ³	16	1,956 m ³	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

813/2020/3491/A/3 Tri 007

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 42/2:2020/1049, 42/2:2020/1050, 42/1:2020/1051

Remarques éventuelles pour le lot 3

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Visite effectuée par l'intermédiaire (DAINE M 0477/781549)

INFORMATIONS : LEJEUNE Fabian, 0471/49 63 62,
7,2828 Ha; 223 bois; cube moyen : 260 dm³; circ moyenne : 56 cm; 58 m3 grumes
Comp/Pa : 39/1, 39/2, 41/1, 43/1

Lieu(x) - dit(s)

Annette et Lubin, ANNETTE ET LUBIN

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 4		CHENE		CHENE		HETRE		HETRE	
Espèce		AMELIORATION		SECURITE		AMELIORATION		AMELIORATION	
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL		DERACINE	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	1		-		8		-	
35	11,0	1	0,057 m ³	-	-	12	0,836 m ³	-	-
45	14,5	-		-		13		-	
55	17,5	2	0,418 m ³	1	0,117 m ³	4	2,344 m ³	-	-
65	20,5	1	0,316 m ³	7	1,141 m ³	4	1,214 m ³	-	-
75	24,0	-		4		3		-	
85	27,0	-		5		1		-	
95	30,0	2	1,048 m ³	3	5,208 m ³	2	3,277 m ³	-	-
105	33,5	-		1		-		-	
115	36,5	-	-	-	0,497 m ³	-	-	-	-
125	40,0	-		-		3		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	-	1	1,355 m ³	-	4,122 m ³	-	-
155	49,5	1		-		-		-	
165	52,5	-		-		-		-	
175	55,5	-	1,934 m ³	-	-	-	-	-	-
185	59,0	-		-		-		-	
195	62,0	-	-	-	-	-	-	1	2,723 m ³
Totaux Gr.		8	3,773 m ³	22	8,318 m ³	50	12 m ³	1	2,723 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/4 Tri 003

LOT 4		HETRE		FEUILLUS DIVERS		FEUILLUS DIVERS		FEUILLUS DIVERS	
Espèce		SECURITE		AMELIORATION		AMELIORATION		SECURITE	
Coupe		NORMAL		NORMAL		DERACINE		NORMAL	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	2		23		1		9	
35	11,0	7	0,200 m³	14	1,033 m³	2	0,134 m³	6	0,445 m³
45	14,5	6		8		1		3	
55	17,5	2	0,735 m³	8	2,232 m³	3	0,702 m³	3	0,845 m³
65	20,5	1	0,191 m³	8	2,014 m³	2	0,680 m³	3	0,816 m³
75	24,0	1		8		2		-	
85	27,0	-		6		-		-	
95	30,0	2	0,952 m³	2	6,703 m³	-	0,970 m³	1	0,778 m³
105	33,5	1		-		-		-	
115	36,5	-	0,640 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	-		3		-		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	-	2	7,130 m³	-	-	-	-
155	49,5	-	-	2	4,144 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		22	2,718 m³	84	23 m³	11	2,486 m³	25	2,884 m³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/4 Tri 003

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 43/1:2019/1652, 43/1:2020/1809, 39/1:2019/1656, 39/2:2019/1660, 39/2:2019/1662, 39/1:2019/1657, 39/2:2019/1661, 41/1:2019/1666, 43/1:2019/1650, 41/1:2019/1667, 43/1:2019/1649, 39/1:2019/1658, 43/1:2020/1808, 41/1:2019/1668

Remarques éventuelles pour le lot 4

Zone touristique, les chemins et sentiers de promenade doivent toujours rester libre d'accès.
Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

INFORMATIONS : RENARD Franck, 087/77.55.25, 0477 78 12 63

37,0914 Ha; 190 bois; cube moyen : 1014 dm³; circ moyenne : 111 cm; 193 m3 grumes

Comp/Pa : 16/2, 16/3, 17/1, 25/2

Lieu(x) - dit(s)

RU DU PENDU, BORDURE DES 100 M, THIER DE STATTE

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 5		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA CHABLIS DERACINE NORMAL		PECTINE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Qualité	Type	Volume		Volume		Volume		Volume	
Circ.	Diam.								
25	8,0	6		-		-		-	
35	11,0	5		-		-		-	
		0,419 m ³		-		-		-	
45	14,5	9		-		1		-	
55	17,5	8		-		-		-	
		2,328 m ³		-		0,104 m ³		-	
65	20,5	11		-		1		-	
		2,838 m ³		-		0,258 m ³		-	
75	24,0	8		1		1		-	
85	27,0	7		-		1		1	
		6,603 m ³		0,401 m ³		0,886 m ³		0,420 m ³	
95	30,0	5		1		1		-	
105	33,5	2		2		1		1	
115	36,5	1		-		4		2	
		5,862 m ³		2,167 m ³		5,460 m ³		2,193 m ³	
125	40,0	1		-		4		5	
135	43,0	2		-		1		4	
145	46,0	1		-		2		9	
		5,701 m ³		-		9,666 m ³		21 m ³	
155	49,5	-		-		3		9	
165	52,5	-		-		1		6	
175	55,5	-		-		2		5	
		-		-		13 m ³		34 m ³	
185	59,0	-		-		-		8	
195	62,0	-		-		-		4	
		-		-		-		29 m ³	
205	65,0	-		-		-		2	
215	68,5	-		-		-		1	
		-		-		-		9,144 m ³	
Totaux Gr.		66		4		23		57	
Houp./tail.		24 m ³		2,568 m ³		29 m ³		96 m ³	
		-		-		-		-	

813/2020/3491/A/5 Tri 001

LOT 5								
Espèce Coupe Qualité Type	CHENE AMELIORATION NORMAL NORMAL		HETRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		FEUILLUS DIVERS AMELIORATION NORMAL NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35 11,0	-	-	-	-	1	0,055 m³	-	-
45 14,5	1		-		2		-	
55 17,5	1	0,312 m³	2	0,390 m³	1	0,429 m³	-	-
65 20,5	-	-	-	-	2	0,600 m³	-	-
75 24,0	-		1		3		-	
85 27,0	1		4		1		-	
95 30,0	1	1,257 m³	-	2,671 m³	1	2,562 m³	-	-
105 33,5	-		2		1		-	
115 36,5	-	-	1	2,899 m³	-	0,711 m³	-	-
125 40,0	1		1		-		-	
135 43,0	-		-		-		-	
145 46,0	-	1,410 m³	3	5,475 m³	-	-	-	-
155 49,5	-		-		-		-	
165 52,5	-		2		-		-	
175 55,5	-	-	1	4,387 m³	-	-	-	-
185 59,0	-		1		-		-	
195 62,0	-	-	-	1,765 m³	-	-	-	-
205 65,0	-		-		-		-	
215 68,5	1		1		-		-	
225 71,5	-		1		-		-	
235 75,0	-		-		-		-	
245 78,0	-	3,575 m³	1	8,090 m³	-	-	-	-
255 81,0	-		-		-		-	
265 84,5	-		-		-		-	
275 87,5	-		-		-		-	
285 90,5	-	-	1	4,188 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.	6	6,554 m³	22	30 m³	12	4,357 m³	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

813/2020/3491/A/5 Tri 001

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 25/2:2019/993, 16/3:2019/997, 25/2:2019/992, 16/2:2019/1000, 16/3:2019/994, 16/2:2019/999, 17/1:2019/1001, 16/2:2019/991, 16/3:2019/995, 16/3:2019/996, 17/1:2019/1003, 16/2:2019/990, 16/2:2019/998, 17/1:2019/1002

Remarques éventuelles pour le lot 5

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage.

Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre :

- interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ;
- interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ;
- interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ;
- interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ;
- utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ;
- en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

INFORMATIONS : RENARD Franck, 087/77.55.25, 0477 78 12 63

15,2718 Ha; 436 bois; cube moyen : 698 dm³; circ moyenne : 96 cm; 304 m3 grumes

Comp/Pa : 18/2, 18/3, 18/4, 18/5, 18/6, 19/5, 19/7, 26/4

Lieu(x) - dit(s)

BELHEID, BORDURE DES 100 M

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 6		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA CHABLIS CASSE NORMAL		EPICEA CHABLIS DERACINE NORMAL		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL	
Espèce	Coupe	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Qualité	Type	Volume		Volume		Volume		Volume	
Circ.	Diam.								
35	11,0	2	0,110 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	8		-		-		-	
55	17,5	15	3,354 m ³	-	-	-	-	1	0,191 m ³
65	20,5	44	12 m ³	-	-	-	-	1	0,301 m ³
75	24,0	57		-		1		1	
85	27,0	48	55 m ³	3	1,878 m ³	2	1,682 m ³	-	0,430 m ³
95	30,0	19		7		8		2	
105	33,5	6		2		5		1	
115	36,5	6	25 m ³	-	6,809 m ³	3	13 m ³	3	5,719 m ³
125	40,0	1		-		5		1	
135	43,0	-		-		2		-	
145	46,0	-	1,340 m ³	-	-	-	9,826 m ³	-	1,401 m ³
155	49,5	-		-		-		-	
165	52,5	-	-	-	-	1	2,654 m ³	-	-
Totaux Gr.		206	97 m ³	12	8,687 m ³	27	27 m ³	10	8,042 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

813/2020/3491/A/6 Tri 001

LOT 6								
Espèce Coupe Qualité Type	PECTINE CHABLIS DERACINE NORMAL		PIN SYLVESTRE AMELIORATION NORMAL NORMAL		PIN SYLVESTRE CHABLIS DERACINE NORMAL			
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65 20,5	-	-	2	0,516 m³	-	-	-	-
75 24,0	-	-	2	-	-	-	-	-
85 27,0	-	-	3	1,855 m³	-	-	-	-
95 30,0	1	-	16	-	-	-	-	-
105 33,5	-	-	41	-	-	-	-	-
115 36,5	1	1,810 m³	53	76 m³	-	-	-	-
125 40,0	1	-	32	-	-	-	-	-
135 43,0	-	-	16	-	-	-	-	-
145 46,0	-	1,340 m³	4	55 m³	-	-	-	-
155 49,5	1	-	1	-	1	-	-	-
165 52,5	-	-	1	-	-	-	-	-
175 55,5	1	5,447 m³	-	3,304 m³	-	1,499 m³	-	-
185 59,0	1	-	1	-	-	-	-	-
195 62,0	-	3,470 m³	-	2,269 m³	-	-	-	-
205 65,0	1	-	-	-	-	-	-	-
215 68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225 71,5	-	-	-	-	-	-	-	-
235 75,0	-	-	-	-	-	-	-	-
245 78,0	1	11 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.	8	23 m³	172	139 m³	1	1,499 m³	-	-
Houp./tail.	-	-	-	-	-	-	-	-

813/2020/3491/A/6 Tri 001

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 18/6:2020/632, 18/6:2020/633, 19/7:2020/1456, 18/4:2020/1457, 19/5:2020/629, 26/4:2020/631, 19/5:2020/628, 26/4:2020/630, 18/5:2020/1453, 18/3:2020/1454, 18/2:2020/1455, 18/4:2020/1458, 18/4:2020/1459

Remarques éventuelles pour le lot 6

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage.

Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre :

- interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ;
- interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ;
- interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ;
- interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ;
- utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ;
- en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent.

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.



« Nos forêts sont certifiées PEFC »

DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

**COMMUNES DE JALHAY, LIERNEUX, PEPINSTER, SPA,
STAVELOT, THEUX, TROIS-PONTS.**

**FABRIQUES D'ÉGLISE de LIERNEUX, VILETTES, FRANCHEVILLE,
BASSE-BODEUX,**



CATALOGUE

**VENTE PAR ADJUDICATION PUBLIQUE
DES COUPES DE BOIS ORDINAIRES POUR L'EXERCICE 2021
VOLUME TOTAL : 44 944 m³**

TABLE DES MATIERES

Calendrier des ventes et contacts

Clauses générales

Clauses particulières principales

Présentation des lots de bois sur pied en vente par propriétaire

Vente du 23/10/2020

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • Commune de Lierneux | Lots 1 à 10 (cantonnement de Vielsalm)
Lots 11 (Anticipé cantonnement de Vielsalm) |
| • Fabrique d'église de Vilettes | Lot 1 (cantonnement de Vielsalm) |
| • Fabrique d'église de Lierneux | Lot 1 (cantonnement de Vielsalm) |
| • Commune de Stavelot | Lots 1 à 10 (cantonnement de Spa) |
| • Fabrique d'église de Francheville | Lot 1 (cantonnement de Spa) |
| • Commune de Jalhay | Lots 1 à 10 (cantonnement de Spa)
Lots 20 à 24 (cantonnement de Verviers) |
| • Commune de Trois-Ponts | Lots 1 à 9 (cantonnement de Spa) |
| • Fabrique d'église de Basse-Bodeux | Lot 1 (cantonnement de Spa) |

Vente du 28/10/2020

- | | |
|------------------------|---|
| • Commune de Theux | Lots 1 à 7 et 10 à 14 et 21 à 23
(cantonnement de Spa) |
| • Commune de Pepinster | Lots 1 à 5 (cantonnement de Spa) |
| • Commune de Spa | Lots 1 et 6 (cantonnement de Spa) |

Annexe : ensemble des formulaires légaux repris dans les clauses générales

CALENDRIER DES 1^{ère} et 2^{ème} VENTES

Date et heure de la 1 ^{ère} vente	Mode de vente	Lieu de la 1 ^{ère} vente	Propriétaires (dans l'ordre de la vente)	Volume mis en vente	Date et heure de la 2 ^{ème} vente	Lieu de 2 ^{ème} vente
Vendredi 23/10/2020 A partir de 9h00 précise	Soumissions	Salle de l'Espace culturel, Rue Traverse 9 à 4980 TROIS-PONTS	Commune de Lierneux	10 952 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Fabrique d'église de Vilettes	412 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Fabrique d'église Lierneux	86 m ³	9/11/2020 à 13h00	Administration communale Rue du Centre 80 4990 LIERNEUX
			Commune de Stavelot	8 250 m ³	9 /11/2020 à 9h00	Administration communale Place St-Remacle 32 4970 STAVELOT
			Fabrique d'église Francheville	62 m ³	9 /11/2020 à 9h00	Administration communale Place St-Remacle 32 4970 STAVELOT
			Commune de Jalhay	8 179 m ³	6 /11/2020 à 9h00	Administration communale Rue de la Fagne 46 4845 JALHAY
			Commune de Trois-Ponts	6 382 m ³	9/11/2020 à 9h00	Administration communale Route de Coe 58 4980 TROIS-PONTS
			Fabrique d'église Basse-Bodeux	62 m ³	9/11/2020 à 9h00	Administration communale Route de Coe 58 4980 TROIS-PONTS
Mercredi 28/10/2020 A partir de 8h00' précise	Soumissions	Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	Commune de Theux	7 785 m ³	18/11/2020 à 11h00	Administration communale Place du Perron 2 4910 THEUX
			Commune de Pepinster	2 055 m ³	10/11/2020 à 11h00	Administration communale Rue Neuve 35 4860 PEPINSTER
			Commune de Spa	719 m ³	10/11/2020 à 10h00	Administration communale Rue de l'Hôtel de Ville 44 4900 SPA

VOLUME TOTAL : 44.944 m³

RÉGIME DE T.V.A. appliqué : 2 % pour tous les propriétaires à l'exception de la Commune de Theux **6 %**.
FRAIS DE VENTE : 3%

Pour obtenir davantage d'informations :

Le présent catalogue des ventes groupées du cantonnement de Spa (les cantonnements de Verviers, Vielsalm et Marche-en-Famenne participant également) peut être obtenu gratuitement sur demande auprès des Services administratifs suivants.

Depuis 2020, il est également possible de le consulter, de la télécharger ou de composer son catalogue gratuitement sur le site <https://wallowood.be/fr>

	adresse	Téléphone
Commune de Jalhay	Rue de la Fagne 46 – 4845 Jalhay	087/37.91.20
Commune de Lierneux	Rue du Centre 80 – 4990 Lierneux	080/31.97.85 – ext 29
Commune de Pepinster	Rue Neuve 35 – 4860 Pepinster	087/46.81.46
Commune de Theux	Place du Perron 2 – 4910 Theux	087/53.92.23
Commune de Trois-Ponts	Route de Coö 58 – 4980 Trois-Ponts	080/68.98.80
Commune de Spa	Rue de l'Hôtel de Ville 44 – 4900 Spa	087/79.53.60
Commune de Stavelot	Place St-Remacle 32 – 4970 Stavelot	080/86.20.24
Cantonnement de Spa	Rue de la Sauvenière 201 – 4900 Spa	087/29.90.80
Cantonnement de Verviers	Rue de Dinant 11 – 4800 Verviers	087/29.34.80
Cantonnement de Vielsalm	Place de Salm 2 bte 0A – 6690 Vielsalm	080/28.22.80
Fabrique d'Église de Vilettes		Contacteur la commune de Lierneux
Fabrique d'Église de Lierneux		Contacteur la commune de Lierneux
Fabrique d'Église de Franchevilles		Contacteur la commune de Stavelot
Fabrique d'Église de Basse-Bodeux		Contacteur la commune de Trois- Ponts

CLAUSES GENERALES

La vente a lieu conformément au **cahier des charges général** relatif à la vente des coupes de bois des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne, modifié le 07.07.2016 par le Gouvernement wallon ainsi que sur la base du code forestier du 15 juillet 2008 complété par les clauses particulières suivantes.

Le cahier général des charges est publié au Moniteur Belge.

CLAUSES PARTICULIÈRES

Art.1 Mode d'adjudication

A la requête des Conseils communaux, en application de l'article 4 du cahier général des charges, la vente publique sera faite **par soumissions** (cf. modèle dans les annexes aux clauses générales) et par propriétaire.

Pour les lots de la commune de Jalhay, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranches, à savoir :

1^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 10
2^{ème} tranche	Ct de Verviers Lots n°	20 à 24

Pour les lots de la commune de Theux, l'ouverture des enveloppes s'effectuera par tranches, à savoir :

1^{ère} tranche	Ct de Spa Lots n°	1 à 7
2^{ème} tranche	Ct de Spa Lots n°	10 à 14 et de 21 à 23

Art 2 Conditions d'exploitations particulières

Conformément à l'art 42 des Cahier général des charges, les conditions d'exploitations particulières éventuelles sont indiquées sous les fiches des lots repris en annexe.

Pour le lot anticipé de la commune de LIERNEUX, les conditions sont spécifiées dans la fiche de lot.

Art.3 Rappel de l'article 3 des conditions générales :

Par le seul fait du dépôt d'une soumission ou de la remise d'une offre, tout candidat adjudicataire reconnaît avoir pris connaissance de toutes les clauses générales et particulières du présent cahier des charges (général et particulier) et déclare y adhérer sans restriction aucune.

Art. 4 Délai d'exploitation :

Fixé au 31/03/2022 sauf disposition contraire inscrite sous les lots.

En cas de chablis ou de scolytés, exploitation obligatoire dans les 15 jours, (Arrêté du Gouvernement wallon du 16 juillet 2020 portant sur les mesures temporaires de lutte contre la pullulation des scolytes de l'épicéa) du permis d'exploiter pour les premiers, et de la demande du Préposé forestier pour les seconds, y compris façonnage et destruction des écorces si la vidange n'est pas effectuée dans les délais.

Art 5 Visite des lots

La visite des lots marchands peut avoir lieu sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance en un endroit convenu avec le forestier concerné à l'exception des mardis, jeudis, week-ends et jours fériés

Art 6 – seconde vente

Les lots retirés ou invendus en première séance de vente seront, sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en une séance publique qui aura lieu selon le tableau du calendrier des ventes.

Mesures COVID

Lors des ventes de bois de cette année ; les mesure de distanciation sociale seront d'application, à savoir :

- Port du masque OBLIGATOIRE durant toute la vente.
- Distance entre les personnes de 1m50 sauf si elles font partie de la même bulle.
- Désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer dans la salle
- En cas de symptômes « COVID » (Toux/Fièvre/...) merci de ne pas vous présenter à la vente.
- Occupation maximum de la salle 65 personnes, un représentant par société.

ANNEXE

Ensemble des formulaires
légaux repris dans les clauses
générales

***SOUSSION : Modèle général
selon l'article 5 du cahier général des
charges***

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... (REPRESENTE PAR)	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée la somme de €, soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
☐ Je déclare être assujetti à la TVA sous le n° ☐ Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire : ☐ soit je joins la promesse d'engagement à émettre une caution bancaire visée à l'article 13 du cahier des charges ; ☐ soit je paie immédiatement au comptant , séance tenante, par : ☐ la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ; ☐ un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement.	
Si j'opte pour le paiement au comptant , je dépose, séance tenante au moyen d'un chèque certifié ou d'une carte bancaire (si le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement), une somme supplémentaire correspondant à 20 % du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 €, à titre de garantie, selon les modalités des articles 19, § 1 ^{er} et 45 du cahier des charges.	

Je déclare avoir une parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et m'y soumettre.

Fait à, le

L'adjudicataire

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même parterre de coupe conformément à l'article 5).

Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission doit renseigner également le nom de la personne physique représentant la société.

SOUSSION : Modèle pour lot < 35 m³
selon les articles 5 et 19, § 2, du cahier
général des charges

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	
Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... (REPRESENTE PAR)	
Je déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée la somme de €, soit en toutes lettres : € hors frais et TVA.	
☐ Je déclare être assujetti à la TVA sous le n° ☐ Je déclare ne pas être assujetti à la TVA	
Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire : ☒ je présente comme caution physique : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... PROFESSION : ☒ ET je paie selon les modalités de l'article 19, § 2, du cahier des charges : ☐ soit immédiatement au comptant, séance tenante, par : ☐ la remise d'un chèque bancaire certifié par une banque belge ou une banque d'un pays limitrophe ; ☐ un moyen de paiement par carte bancaire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal dispose de ce mode de paiement ; ☐ en numéraire, pour autant que le Receveur régional / Directeur financier communal marque son accord ; ☐ soit dans les dix jours calendrier de la vente, par un virement bancaire / numéraire (*) dûment réceptionné par le Receveur régional / Directeur financier communal de l'Administration vendeuse.	

(*) : Biffer la mention inutile

Nous soussignés déclarons avoir parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et nous y soumettons.

Fait à, le

L'adjudicataire

La caution physique

(signature)

(signature)

Note

UNE soumission par LOT (sauf groupement de lots sur un même parterre de coupe conformément à l'article 5).
 Au cas où l'adjudicataire est une société, la soumission renseignera en outre le nom de la personne physique représentant la société.

**PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION
BANCAIRE (Modèle A)
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

En tête de la banque

Vente de bois du (date)	
A (lieu)	
Propriétaire	

Par la présente, l'organisme de cautionnement (nom et adresse de l'organisme de cautionnement)
.....
.....
.....
s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (nom et prénom du soumissionnaire)
.....
domicilié à (adresse)
.....
.....
à concurrence d'un montant total et maximum de €
soit (en toutes lettres) euros,
laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA, en faveur du propriétaire, et ceci,
pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente renseignée ci-dessus.

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même cantonnement, et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque avant l'échéance du présent engagement, soit le (date de la vente + 4 mois)

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- et en tout cas au plus tard le (date de la vente + 4 mois)

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

**PROMESSE D'ENGAGEMENT A EMETTRE UNE CAUTION
BANCAIRE (Modèle B)
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

En tête de la banque

Par la présente, l'organisme de cautionnement (*nom et adresse de l'organisme de cautionnement*)

s'engage à se porter caution solidaire, d'ordre et pour compte de (*nom et prénom du soumissionnaire*)

domicilié à (*adresse*)

à concurrence d'un montant total et maximum de €
soit (*en toutes lettres*) euros,
laquelle somme couvre le montant total de l'achat, y compris les frais et la TVA,
en faveur de (*) , propriétaire des bois,
et ceci pour autant que le soumissionnaire susvisé soit déclaré adjudicataire lors de la vente des coupes qui se
tiendra

le (*date*) (**)

à (*lieu*) (**)

(*) : à compléter par le Receveur régional / Directeur financier communal ou le représentant du propriétaire

(**) : à compléter par le Président de la vente

Il est entendu qu'une partie de la caution à émettre, correspondant à 20% du montant total (prix principal augmenté des frais et de la TVA) et plafonnée à 6.000,00 EUR, sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges jusqu'à la délivrance de la décharge d'exploitation du dernier lot acquis auprès d'un même propriétaire et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

La Banque renoncera à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

La Banque s'engage à émettre cette caution bancaire dans les quinze jours calendrier de la demande qui lui en sera faite, pour autant que cette demande parvienne à la Banque dans un délai de 4 mois maximum à dater de la vente et au plus tard avant l'échéance finale du présent engagement, soit le

Le présent engagement prendra fin :

- soit par l'émission de la caution précitée, en utilisation partielle ou totale de la présente promesse;
- soit contre restitution de l'original de la présente promesse;
- soit contre remise d'une attestation de non-utilisation, établie par le bénéficiaire selon le modèle en annexe;
- soit à l'issue du délai de 4 mois à dater de la vente telle que précisée dans l'attestation d'utilisation;
- et en tout cas au plus tard le

Pour être valable, le présent engagement doit être revêtu, en original, des signatures de l'organisme de cautionnement (sous forme électronique ou mécanique)

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

+ Annexe : attestation d'utilisation ou de non-utilisation totale ou partielle de la promesse de caution bancaire.

**ATTESTATION D'UTILISATION OU DE NON UTILISATION
TOTALE OU PARTIELLE
DE LA PROMESSE DE CAUTION BANCAIRE
selon l'article 15 du cahier général des
charges**

Je soussigné, Receveur régional / Directeur financier communal ou représentant du propriétaire :

déclare par la présente que la promesse de caution bancaire d'un montant total de :

.....euros

délivrée par (*organisme de cautionnement*)

afin de garantir au profit de
(propriétaire).....

.....l'offre de (*soumissionnaire*)

lors de la vente de bois du (*date*)

à (*lieu*)

☐ a été utilisée à concurrence d'un montant de €
soit (*en toutes lettres*) euros
frais et TVA compris

☐ n'a pas été utilisée

Fait à, le

Le Receveur régional / Directeur financier communal

Le représentant du propriétaire

(signature)

(signature)

CAUTION BANCAIRE DEFINITIVE
selon l'article 16 du cahier général des
charges

A Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal

Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal,

Par la présente, l'organisme de cautionnement (*nom et adresse de l'organisme de cautionnement*)
.....
.....
.....
a l'honneur de vous informer qu'il se porte caution solidaire, d'ordre et pour compte de (*nom et prénom du soumissionnaire*)
.....
domicilié à (*adresse*)
.....
.....
à concurrence d'un montant total et maximum de€ (1)
soit (*en toutes lettres*) euros,
laquelle somme garantit le paiement des coupes de bois sur le cantonnement de
.....
dont il a été déclaré adjudicataire pour le prix de €, frais et TVA compris,
lors de la vente qui s'est tenue
le (*date*)
à (*lieu*)

(1) : total des sommes dues par l'adjudicataire à un même propriétaire dans un même cantonnement, en ce compris les frais et la TVA

Il est entendu que le paiement devra s'effectuer selon le calendrier établi comme suit :

..... €	le	au plus tard
..... €	le	
..... €	le	

Tout appel à la caution devra nous parvenir dans les 45 jours suivant chaque échéance, par lettre recommandée à la poste. Passé ce délai, la garantie sera automatiquement réduite à concurrence du montant échu, sauf pour la tranche portant sur la dernière échéance dont la totalité ou une partie sera maintenue conformément aux articles 16 et 45 du cahier des charges, jusqu'à la réception de la décharge d'exploitation telle qu'organisée à l'article 32.

L'article 45 du cahier des charges prévoit également qu'une somme de euros (2) sera maintenue, à titre de caution pour la réparation de dégâts éventuels survenus sur la (les) coupe(s), le paiement des indemnités de prorogation des délais d'exploitation et les frais pour non exploitation, jusqu'à réception de la décharge d'exploitation, prévue à l'article 32 du cahier des charges, de tous les lots dont question et nous notifiée par l'agent forestier du ressort et si nécessaire, jusqu'au paiement de l'indemnité pour prorogation de délai d'exploitation.

(2) 20 % de la somme mentionnée ci-dessus en (1), plafonné à 6.000,00 €

Le soussigné renonce à tout bénéfice de discussion et le cas échéant de division, de même qu'au gage que pourraient constituer les produits acquis.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur régional / Directeur financier communal, nos salutations distinguées.

Fait à, le

L'organisme de cautionnement

(signature)

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX AVANT
EXPLOITATION**
*selon l'article 29 du cahier général des
charges*

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage : NOM PRENOM : GRADE (ACCOMPAGNE PAR)	
En présence de : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... NE LE A En sa qualité de : ☐ adjudicataire du lot décrit ci-dessous ☐ représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n° de la forêt de située dans le cantonnement de sur le triage de qui constituent le lot n° de la vente du adjugé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes : 1. <i>Etat des chemins empierrés et annexes</i> 2. <i>Etat des chemins de terre et coupe-feu</i> 3. <i>Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment)</i> 4. <i>Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de place, notamment blessures au tronc ou aux racines</i> 5. <i>Etat des cours d'eau et des berges</i> 6. <i>Remarques diverses</i>	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat, et avons remis le permis d'exploiter n°

Fait à le , en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage

(signature)

(signature)

REM : Le cas échéant, le formulaire de demande de dérogation pour le franchissement des cours d'eau, muni de son annexe préalablement complétée par les services compétents, est joint en annexe au présent procès-verbal.

**PROCURATION POUR L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES
LIEUX
AVANT OU APRES EXPLOITATION
selon l'article 29 du cahier général des
charges**

Je soussigné, adjudicataire :

NOM PRENOM :

ADRESSE

TEL GSM

Nº DE TVA

En ma qualité de :

☐ administrateur-délégué de l'entreprise

☐ gérant de l'entreprise

☐ entrepreneur indépendant

Je déclare que :

NOM PRENOM :

ADRESSE

TEL GSM

me représente valablement pour l'établissement de l'état des lieux des coupes de bois :

☐ avant exploitation☐ après exploitation

☐ sur tout le territoire wallon, pendant la période du au

☐ pour le lot de la vente du à

Fait à le

L'adjudicataire,

(signature)

Cachet de l'entreprise :

[illegible]

**DEMANDE DE PROROGATION DES DELAIS
D'EXPLOITATION**
*selon l'article 31, §2 du cahier général
des charges*

Document à remettre à l'agent des forêts responsable du triage

Je soussigné, adjudicataire du lot identifié ci-après :	
NOM	PRENOM :
ADRESSE	
.....	
TEL	GSM.....
FAX	
(REPRESENTANT L'ENTREPRISE)	
Je demande une prorogation relative aux compartiments n°	
de la forêt de	
située dans le cantonnement de	
sur le triage de	
qui constituent le lot n° de la vente du	
qui a été adjugé pour un prix total, hors frais, de :€	
Nature de la coupe :	
Permis d'exploiter délivré le :	
Echéance du délai d'exploitation initial :	
Volume initial de la coupe : m ³	
Volume restant sur pied : m ³	
Le cas échéant, surface non vidangée à la fin du délai initial: ha	
Je sollicite :	
☐ une première prorogation	☐ du délai d'abattage
☐ une seconde prorogation	☐ du délai de vidange
Pour une durée de :	
☐ 1 trimestre	☐ 2 trimestres ☐ 3 trimestres ☐ 4 trimestres

Pour rappel, le calcul de l'indemnité d'abattage débute à l'expiration du délai d'abattage précisé au cahier des charges. L'indemnité est proportionnelle à la valeur des bois non coupés à l'expiration de ce délai, sur base du prix moyen du lot (à savoir le prix atteint lors de la vente, frais non compris, divisé par le volume du lot). Le taux est fixé à 1 % par trimestre de prorogation commencé, avec un minimum de 12,50 €. Le paiement de l'indemnité doit être effectué anticipativement au début de la prorogation. La prorogation ne sera effective que lorsque la preuve de paiement des indemnités sera fournie au Chef de Cantonnement, par l'adjudicataire ou par le Receveur régional / Directeur financier communal. Entre-temps, le permis d'exploiter est suspendu, sans report possible au delà du délai légal. Chaque prorogation peut être sollicitée pour des périodes de 1, 2, 3 ou 4 trimestres consécutifs, mais la prorogation ne pourra être renouvelée qu'une seule fois. Pour la 2^e année de prorogation, le taux est fixé à 2 % par trimestre. Pour les bois abattus mais non vidangés, une indemnité de vidange de 370,00 € par hectare et par année de retard s'ajoute à l'indemnité d'abattage.

Fait à, le

L'adjudicataire,

La présente demande de prorogation est ☐ confirmée au (date)
☐ refusée

Motivation :

Fait à, le

Le Directeur,

Suivi interne de la prorogation

CALCUL DES INDEMNITES

Abattage	Rappel du prix total de la vente, hors frais (*) :	€
	Date de fin d'abattage :	
	= Nombre de trimestres : ☐ ☐ ☐ ☐ x (*) x 1%	
	+ ☐ ☐ ☐ ☐ x (*) x 2%	=
		€
Vidange	Rappel surface non vidangée (**):	ha
	Date de fin de vidange :	
	= Nombre d'années : ☐ ☐ x (**) x 370,00 €	=
		€
Total		=
		€

o Transmis au Chef de cantonnement

Avis favorable / défavorable

Motivation :

Date

L'Agent des Forêts



o Transmis au Directeur

Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai d'abattage
Avis favorable / défavorable pour la prorogation du délai de vidange

Motivation :

Date

Le Chef de Cantonnement



o Décision du Directeur

La demande de prorogation est ☐ confirmée au
☐ refusée

Motivation :

Date

Le Directeur

o Transmis au Directeur

Pour information : l'exploitation du lot est terminée.

Date

Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

L'abattage / la vidange / l'exploitation du lot est terminée.
L'état des lieux après exploitation a été / n'a pas été réalisé
(si réalisé, le joindre en annexe).

Date

L'Agent des Forêts



o Transmis au responsable du triage

Pour information et demande de suivi de la prorogation

Date

Le Chef de Cantonnement



o Notification par le Chef de cantonnement

Décision envoyée à l'adjudicataire et au Receveur régional /
Directeur financier communal

Date

Le Chef de Cantonnement



o Transmis au Chef de cantonnement

Pour information et notification de la décision à l'adjudicataire
et au Receveur régional / Directeur financier communal, par
copie de l'original

Date

Le Directeur



**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX APRES
EXPLOITATION
selon l'article 32 du cahier général des
charges**

Date	
Heure	
Je soussigné, responsable du triage : NOM PRENOM : GRADE (ACCOMPAGNE PAR)	
En présence de : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... NE LE A En sa qualité de : ☐ adjudicataire du lot décrit ci-dessous ☐ représentant dûment mandaté de l'adjudicataire et porteur d'une procuration	
Nous avons procédé au constat de l'état des lieux dans les compartiments n° de la forêt de située dans le cantonnement de sur le triage de qui constitue le lot n° de la vente du adjugé à	
Nous y avons fait ce jour, les constatations suivantes : 1. Etat des chemins empierrés et annexes 2. Etat des chemins de terre et coupe-feu 3. Etat du sol dans de la coupe (détail par compartiment) 4. Etat des arbres réservés et éventuellement des arbres de place, notamment blessures au tronc ou aux racines 5. Etat des cours d'eau et des berges 6. Remarques diverses	
Les travaux d'exploitation et de vidange et de remise en état éventuelle du parterre de la coupe ont été réalisés conformément au cahier des charges : ☐ OUI → La présente vaut dès lors comme décharge d'exploitation. ☐ NON	

En foi de quoi avons rédigé le présent constat.

Fait à, le, en double exemplaire.

L'adjudicataire ou son représentant

Le responsable du triage, pour le Chef de cantonnement

(signature)

(signature)

DECHARGE D'EXPLOITATION D'OFFICE
selon l'article 32 du cahier général des
charges

Date	
Heure	
Je soussigné, chef de cantonnement à NOM PRENOM : GRADE accorde la décharge d'exploitation sans visite des lieux à : NOM PRENOM : ADRESSE TEL..... GSM..... NE LE A en sa qualité d'adjudicataire du lot décrit ci-dessous.	
La présente décharge d'exploitation concerne les compartiments n° de la forêt de située dans le cantonnement de sur le triage de qui constituait le lot n° de la vente du adjudgé à	

Fait à, le, en double exemplaire.

Le chef de cantonnement

(signature)

RW/813/2020/3423/2044/1

Lot 1

Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	5 398	--
Volume grumes	688,740	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	688,740	m³
Cube moyen	128	dm³
Circonférence moyenne	44,952	cm
Surface de coupe	13,280	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	ARYFAGNE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Sec Normal		Epicéa Amélioration Déclassé Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	423		32		-		16	
35	1 121		61		-		135	
Total grumes 20/40	1 544	76,709	93	4,428	-		151	8,884
45	962		53		-		292	
55	555		33		2		321	
Total grumes 40/60	1 517	218,920	86	12,136	2	0,246	613	94,409
65	180		5		-		167	
Total grumes 60/70	180	48,095	5	1,399	-		167	45,066
75	32		2		-		53	
85	8		-		-		9	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	40	14,152	2	0,654	-		62	21,274
95	4		-		-		1	
115	-		-		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	4	2,077	-		1	0,877	1	0,525
Total grumes	3 285	359,953	186	18,617	3	1,123	994	170,158
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Douglas		Pin de Weymouth		Pin Sylvestre	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	113		-		-	
35	213		-		1	
Total grumes 20/40	326	16,736	-		1	0,070
45	222		4		1	
55	176		2		5	
Total grumes 40/60	398	60,379	6	0,770	6	0,990
65	103		6		1	
Total grumes 60/70	103	26,136	6	1,362	1	0,227
75	46		5		4	
85	15		-		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	61	22,142	5	1,510	6	2,073
95	8		-		-	
105	1		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	9	4,869	1	0,559	-	
135	1		-		-	
Total grumes 120/150	1	1,066	-		-	
Total grumes	898	131,328	18	4,201	14	3,360
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/2

Lot 2

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	674	--
Volume grumes	275,435	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	275,435	m³
Cube moyen	409	dm³
Circonférence moyenne	68,012	cm
Surface de coupe	3,672	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	ARYFAGNE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Déclassé Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Sec Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		42		1	
Total grumes 20/40	-		-		42	3,850	1	0,092
45	11		2		85		-	
55	27		-		116		-	
Total grumes 40/60	38	8,497	2	0,248	201	40,651	-	
65	47		-		75		-	
Total grumes 60/70	47	15,973	-		75	25,023	-	
75	46		-		50		1	
85	39		-		25		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	85	42,373	-		75	37,156	1	0,403
95	34		-		15		-	
105	17		1		8		-	
115	10		-		3		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	61	49,608	1	1,032	26	21,493	-	
125	7		-		3		-	
135	4		-		1		-	
145	1		-		1		-	
Total grumes 120/150	12	17,436	-		5	7,204	-	
155	1		-		-		-	
165	1		-		-		-	
Total grumes 150/180	2	4,396	-		-		-	
Total grumes	245	138,283	3	1,280	424	135,377	2	0,495
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/3

Lot 3

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	57	--
Volume grumes	49,994	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	49,994	m³
Cube moyen	877	dm³
Circonférence moyenne	97,982	cm
Surface de coupe	2,346	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Sanitaire Scolyté Sec Rx Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		1		-	
Total grumes 20/40	-		-		1	0,047	-	
65	2		-		1		-	
Total grumes 60/70	2	0,530	-		1	0,301	-	
75	3		3		-		-	
85	9		2		-		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	12	6,159	5	2,309	-		2	1,228
95	8		2		1		1	
105	4		1		-		1	
115	2		-		-		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	14	12,242	3	2,519	1	0,768	2	1,668
125	2		-		1		1	
135	-		-		1		1	
145	-		-		1		-	
Total grumes 120/150	2	2,438	-		3	5,371	2	2,842
155	-		-		-		1	
165	-		-		1		-	
Total grumes 150/180	-		-		1	3,079	1	2,061
Total grumes	30	21,369	8	4,828	7	9,566	7	7,799
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Mélèze Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
105	2	
115	2	
Total grumes (R:90-F:100)/120	4	4,848
125	1	
Total grumes 120/150	1	1,584
Total grumes	5	6,432
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3423/2044/4

Lot 4

Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; (les bois situés dans les talus seront câblés) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des Epicéas (2bois) En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	138	--
Volume grumes	478,244	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	478,244	m³
Cube moyen	3 466	dm³
Circonférence moyenne	185,217	cm
Surface de coupe	5,956	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Déclassé Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	1		-		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	1,296	-		-	
125	-		-		1	
135	1		-		-	
Total grumes 120/150	1	1,797	-		1	0,914
155	7		1		-	
165	30		-		-	
175	28		1		-	
Total grumes 150/180	65	182,736	2	5,418	-	
185	21		-		-	
195	17		-		1	
Total grumes 180/200	38	135,677	-		1	3,410
205	8		-		-	
215	2		1		-	
225	6		-		-	
235	7		-		-	
245	3		-		-	
Total grumes 200/250	26	129,419	1	4,603	-	
255	1		1		-	
Total grumes 250+	1	6,487	1	6,487	-	
Total grumes	132	457,412	4	16,508	2	4,324
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3423/2044/5

Lot 5

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé majoritairement sur base de la Hauteur dominante. EP/DO/AB cubés sur base de la Décroissance.

Nombre d'arbres total	376	--
Volume grumes	563,331	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	563,331	m³
Cube moyen	1 498	dm³
Circonférence moyenne	129,707	cm
Surface de coupe	10,923	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Pepinster Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CHINCUL	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Pin Sylvestre Définitive Normal Normal		Pin Sylvestre Définitive Déraciné Normal		Sapin Pectiné Définitive Normal Normal		Douglas Définitive Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	1		-		1		-	
Total grumes 40/60	1	0,286	-		1	0,154	-	
65	1		-		-		-	
Total grumes 60/70	1	0,388	-		-		-	
75	-		-		2		1	
85	-		-		-		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		-		2	0,654	3	1,297
95	6		-		1		1	
105	29		-		2		-	
115	62		-		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	97	105,395	-		4	2,910	1	0,485
125	71		-		1		1	
135	82		1		1		-	
145	56		-		-		-	
Total grumes 120/150	209	332,485	1	1,152	2	2,376	1	1,158
155	31		-		-		-	
165	12		-		1		-	
175	5		-		-		-	
Total grumes 150/180	48	106,870	-		1	2,017	-	
185	1		-		-		-	
Total grumes 180/200	1	3,058	-		-		-	
Total grumes	357	548,482	1	1,152	10	8,111	5	2,940
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Epicéa Définitive Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
95	1	
105	1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	2	1,170
145	1	
Total grumes 120/150	1	1,476
Total grumes	3	2,646
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3491/2044/1

Lot 1

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	168	--
Volume grumes	78,754	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	78,754	m³
Cube moyen	469	dm³
Circonférence moyenne	84,940	cm
Surface de coupe	11,051	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage De Pleinfays	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	MAMBAYE	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne Amélioration Chauffage Normal		Hêtre Amélioration Chauffage Normal		Feuillus Divers Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		1	
35	2		-		8	
Total grumes 20/40	2	0,078	-		9	0,328
45	1		-		13	
55	-		1		8	
Total grumes 40/60	1	0,081	1	0,123	21	2,037
65	6		2		5	
Total grumes 60/70	6	1,164	2	0,388	5	0,970
75	19		4		1	
85	20		1		3	
95	22		-		4	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	61	25,475	5	1,496	8	3,705
105	15		-		2	
115	16		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	31	23,484	1	0,774	2	1,431
125	4		-		-	
135	2		1		-	
145	1		-		-	
Total grumes 120/150	7	6,854	1	1,066	-	
155	1		1		-	
165	-		1		-	
175	-		2		-	
Total grumes 150/180	1	1,405	4	7,895	-	
Total grumes	109	58,541	14	11,742	45	8,471
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/2

Lot 2

Seuls les bois cerclés en orange font partie de ce lot En raison du risque sanitaire, la date limite de vidange est fixée au 31/03/2021 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	75	--
Volume grumes	74,551	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	74,551	m³
Cube moyen	994	dm³
Circonférence moyenne	107,667	cm
Surface de coupe	20,868	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage De Pleinfays	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	MAMBAYE	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Chablis Déraciné Normal		Epicéa Sanitaire Scolyté Vert Rx Normal		Epicéa Sanitaire Scolyté Sec Rx Normal		Omorica Sanitaire Scolyté Vert Rx Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		-		1	
Total grumes 40/60	-		-		-		1	0,169
65	-		-		-		1	
Total grumes 60/70	-		-		-		1	0,227
75	-		-		-		3	
85	5		1		-		4	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	5	2,750	1	0,550	-		7	2,863
95	6		-		-		3	
105	3		4		2		6	
115	4		3		-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	13	11,901	7	7,197	2	1,974	10	7,832
125	5		4		1		-	
135	3		4		1		-	
145	2		-		-		-	
Total grumes 120/150	10	15,161	8	11,612	2	2,903	-	
155	-		1		-		-	
Total grumes 150/180	-		1	2,248	-		-	
Total grumes	28	29,812	17	21,607	4	4,877	19	11,091
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Tsuga Chablis Déraciné Normal		Mélèze Chablis Déraciné Normal		Douglas Chablis Déraciné Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	-		-		1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		-		1	0,589
95	-		-		1	
105	3		-		-	
115	1		-		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	4	4,044	-		1	0,727
145	-		1		-	
Total grumes 120/150	-		1	1,804	-	
Total grumes	4	4,044	1	1,804	2	1,316
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/3

Lot 3

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. Visite effectuée par l'Intérimaire (DAINE M 0477/781549)

Nombre d'arbres total	131	--
Volume grumes	10,264	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	10,264	m³
Cube moyen	78	dm³
Circonférence moyenne	35,840	cm
Surface de coupe	0,841	ha
Contact	THONON Amaury, 0476 80 48 52	--
Triage	Triage De Vieilles-Fagnes	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	Crottelifosse	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	11		32		-	
35	28		19		4	
Total grumes 20/40	39	2,340	51	1,960	4	0,224
45	15		2		7	
55	6		-		4	
Total grumes 40/60	21	3,174	2	0,232	11	1,381
65	2		-		-	
Total grumes 60/70	2	0,602	-		-	
75	-		-		1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		-		1	0,351
Total grumes	62	6,116	53	2,192	16	1,956
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/4

Lot 4

Zone touristique, les chemins et sentiers de promenade doivent toujours rester libre d'accès. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	223	--
Volume grumes	57,951	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	57,951	m³
Cube moyen	260	dm³
Circonférence moyenne	55,987	cm
Surface de coupe	7,283	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	--
Triage	Triage Du Nord De Spa	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	Annette et Lubin, ANNETTE ET LUBIN	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Feuillus Divers		Feuillus Divers		Hêtre	
	Amélioration Normal Normal		Sécurité Normal Normal		Amélioration Déraciné Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	23		9		1		8	
35	14		6		2		12	
Total grumes 20/40	37	1,033	15	0,445	3	0,134	20	0,836
45	8		3		1		13	
55	8		3		3		4	
Total grumes 40/60	16	2,232	6	0,845	4	0,702	17	2,344
65	8		3		2		4	
Total grumes 60/70	8	2,014	3	0,816	2	0,680	4	1,214
75	8		-		2		3	
85	6		-		-		1	
95	2		1		-		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	16	6,703	1	0,778	2	0,970	6	3,277
125	3		-		-		3	
145	2		-		-		-	
Total grumes 120/150	5	7,130	-		-		3	4,122
155	2		-		-		-	
Total grumes 150/180	2	4,144	-		-		-	
Total grumes	84	23,256	25	2,884	11	2,486	50	11,793
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Hêtre Amélioration Déraciné Normal		Hêtre Sécurité Normal Normal		Chêne Sécurité Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		2		-		1	
35	-		7		-		1	
Total grumes 20/40	-		9	0,200	-		2	0,057
45	-		6		-		-	
55	-		2		1		2	
Total grumes 40/60	-		8	0,735	1	0,117	2	0,418
65	-		1		7		1	
Total grumes 60/70	-		1	0,191	7	1,141	1	0,316
75	-		1		4		-	
85	-		-		5		-	
95	-		2		3		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		3	0,952	12	5,208	2	1,048
105	-		1		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	-		1	0,640	1	0,497	-	
145	-		-		1		-	
Total grumes 120/150	-		-		1	1,355	-	
155	-		-		-		1	
Total grumes 150/180	-		-		-		1	1,934
195	1		-		-		-	
Total grumes 180/200	1	2,723	-		-		-	
Total grumes	1	2,723	22	2,718	22	8,318	8	3,773
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/5

Lot 5

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage. Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre : - interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ; - interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ; - interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ; - interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ; - utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ; - en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	190	--
Volume grumes	192,623	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	192,623	m³
Cube moyen	1 014	dm³
Circonférence moyenne	111,474	cm
Surface de coupe	37,091	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage Des Artistes	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	RU DU PENDU, BORDURE DES 100 M, THIER DE STATTE	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal		Sapin Pectiné Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		-		6	
35	-		-		-		5	
Total grumes 20/40	-		-		-		11	0,419
45	-		-		1		9	
55	-		2		-		8	
Total grumes 40/60	-		2	0,390	1	0,104	17	2,328
65	-		-		1		11	
Total grumes 60/70	-		-		1	0,258	11	2,838
75	-		1		1		8	
85	1		4		1		7	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,420	5	2,671	2	0,886	15	6,603
95	-		-		1		5	
105	1		2		1		2	
115	2		1		4		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	3	2,193	3	2,899	6	5,460	8	5,862
125	5		1		4		1	
135	4		-		1		2	
145	9		3		2		1	
Total grumes 120/150	18	21,231	4	5,475	7	9,666	4	5,701
155	9		-		3		-	
165	6		2		1		-	
175	5		1		2		-	
Total grumes 150/180	20	34,471	3	4,387	6	12,867	-	
185	8		1		-		-	
195	4		-		-		-	
Total grumes 180/200	12	28,828	1	1,765	-		-	
205	2		-		-		-	
215	1		1		-		-	
225	-		1		-		-	
245	-		1		-		-	
Total grumes 200/250	3	9,144	3	8,090	-		-	
285	-		1		-		-	
Total grumes 250+	-		1	4,188	-		-	
Total grumes	57	96,287	22	29,865	23	29,241	66	23,751
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Epicéa		Chêne		Feuillus Divers	
	Chablis		Amélioration		Amélioration	
	Déraciné		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		1	
Total grumes 20/40	-		-		1	0,055
45	-		1		2	
55	-		1		1	
Total grumes 40/60	-		2	0,312	3	0,429
65	-		-		2	
Total grumes 60/70	-		-		2	0,600
75	1		-		3	
85	-		1		1	
95	-		1		1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,401	2	1,257	5	2,562
95	1		-		-	
105	2		-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	3	2,167	-		1	0,711
125	-		1		-	
Total grumes 120/150	-		1	1,410	-	
215	-		1		-	
Total grumes 200/250	-		1	3,575	-	
Total grumes	4	2,568	6	6,554	12	4,357
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3491/2044/6

Lot 6

Lot situé dans le périmètre des sources de Spa et/ou à proximité d'un captage. Prière de se conformer au document : « Travaux en zone de prévention et de surveillance » disponible sur simple demande au cantonnement de Spa.

Précautions principales à prendre : - interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 35 mètres autour des captages ; - interdiction d'utiliser des pesticides (insecticides ou fongicides) ; - interdiction de dépôts non surveillés d'hydrocarbures ; - interdiction d'exploiter les dimanches et jours fériés ; - utilisation obligatoire d'huiles de chaîne et d'huiles hydrauliques biodégradables ; - en cas de fuite ou pertes d'hydrocarbures, les travaux seront stoppés immédiatement. Le Service forestier (titulaire du triage, à défaut le chef de cantonnement) sera informé dans les minutes qui suivent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent.

Nombre d'arbres total	436	--
Volume grumes	304,217	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	304,217	m ³
Cube moyen	698	dm ³
Circonférence moyenne	96,101	cm
Surface de coupe	15,272	ha
Contact	RENARD Franck, 0477 78 12 63	--
Triage	Triage Des Artistes	--
Propriétaire	Spa Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEID, BORDURE DES 100 M	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal		Pin Sylvestre Chablis Déraciné Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Chablis Déraciné Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		2		-	
Total grumes 20/40	-		-		2	0,110	-	
45	-		-		8		-	
55	-		-		15		-	
Total grumes 40/60	-		-		23	3,354	-	
65	2		-		44		-	
Total grumes 60/70	2	0,516	-		44	12,320	-	
75	2		-		57		1	
85	3		-		48		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	5	1,855	-		105	54,558	3	1,682
95	16		-		19		8	
105	41		-		6		5	
115	53		-		6		3	
Total grumes (R:90-F:100)/120	110	75,915	-		31	25,471	16	13,365
125	32		-		1		5	
135	16		-		-		2	
145	4		-		-		-	
Total grumes 120/150	52	54,640	-		1	1,340	7	9,826
155	1		1		-		-	
165	1		-		-		1	
Total grumes 150/180	2	3,304	1	1,499	-		1	2,654
185	1		-		-		-	
Total grumes 180/200	1	2,269	-		-		-	
Total grumes	172	138,499	1	1,499	206	97,153	27	27,527
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Epicéa		Sapin Pectiné		Douglas	
	Chablis Cassé Normal		Chablis Déraciné Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		1	
Total grumes 40/60	-		-		1	0,191
65	-		-		1	
Total grumes 60/70	-		-		1	0,301
75	-		-		1	
85	3		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	3	1,878	-		1	0,430
95	7		1		2	
105	2		-		1	
115	-		1		3	
Total grumes (R:90-F:100)/120	9	6,809	2	1,810	6	5,719
125	-		1		1	
Total grumes 120/150	-		1	1,340	1	1,401
155	-		1		-	
175	-		1		-	
Total grumes 150/180	-		2	5,447	-	
185	-		1		-	
Total grumes 180/200	-		1	3,470	-	
205	-		1		-	
245	-		1		-	
Total grumes 200/250	-		2	10,743	-	
Total grumes	12	8,687	8	22,810	10	8,042
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/1

Lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	272	--
Volume grumes	650,893	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	650,893	m³
Cube moyen	2 393	dm³
Circonférence moyenne	148,419	cm
Surface de coupe	6,330	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LA FAGNE PANSIR	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	4		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	4	2,840	-	
95	6		-	
105	15		2	
115	38		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	59	72,167	3	3,295
125	31		1	
135	23		5	
145	19		2	
Total grumes 120/150	73	132,729	8	14,131
155	19		3	
165	23		5	
175	22		3	
Total grumes 150/180	64	186,982	11	28,807
185	15		3	
195	9		5	
Total grumes 180/200	24	92,292	8	28,960
205	5		-	
215	2		5	
225	3		2	
245	1		-	
Total grumes 200/250	11	55,587	7	33,103
Total grumes	235	542,597	37	108,296
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/2

Lot 2

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. Volume estimé sur base de la hauteur dominante. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	323	--
Volume grumes	718,714	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	718,714	m³
Cube moyen	2 225	dm³
Circonférence moyenne	147,724	cm
Surface de coupe	3,503	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LA FAGNE PANSIR - cpe 3	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa		Epicéa	
	Définitive		Définitive	
	Normal		Bordure	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,710	-	
95	-		1	
105	5		1	
115	15		3	
Total grumes (R:90-F:100)/120	20	25,355	5	5,581
125	31		3	
135	54		4	
145	58		12	
Total grumes 120/150	143	270,890	19	35,142
155	45		6	
165	36		6	
175	16		5	
Total grumes 150/180	97	258,237	17	43,704
185	8		2	
195	4		2	
Total grumes 180/200	12	43,232	4	13,750
205	-		3	
225	-		1	
235	-		1	
Total grumes 200/250	-		5	22,113
Total grumes	273	598,424	50	120,290
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/3

Lot 3

Volume estimé sur base de la hauteur dominante à l'exception des bois repris dans la catégorie « déclassés ». Les bois situés dans la zone de semis naturels seront abattus dans le couloir de 15m de large situé le long de la ligne électrique. Circulation d'engins d'exploitation interdite dans la zone de semis naturels, identifiée par l'agent des forêts lors des visites préalables sur le terrain, (certains bois devront être câblés-abattage contre les vents dominants) Si purge des bois, à route uniquement et évacuation des morceaux purgés. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	101	--
Volume grumes	168,520	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	168,520	m³
Cube moyen	1 669	dm³
Circonférence moyenne	132,822	cm
Surface de coupe	4,222	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Déclassé Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,663	-		-	
95	2		-		1	
105	9		-		-	
115	18		2		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	29	33,226	2	2,252	1	0,415
125	11		2		2	
135	16		2		-	
145	9		1		1	
Total grumes 120/150	36	61,566	5	7,609	3	4,259
155	13		-		-	
165	5		1		-	
175	2		1		1	
Total grumes 150/180	20	48,323	2	5,002	1	1,585
195	1		-		-	
Total grumes 180/200	1	3,620	-		-	
Total grumes	87	147,398	9	14,863	5	6,259
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/4

Lot 4

Pour raison de sécurité (protection de clôtures et d'une plantation), le délais d'exploitation est fixé au 31/03/2021 Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	243	--
Volume grumes	200,608	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	200,608	m³
Cube moyen	826	dm³
Circonférence moyenne	91,996	cm
Surface de coupe	17,322	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	HEID JAMINET., BLANCHES PIERRES.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Déclassé Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	3		-		-	
55	11		-		-	
Total grumes 40/60	14	2,760	-		-	
65	28		-		-	
Total grumes 60/70	28	9,116	-		-	
75	39		1		-	
85	45		2		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	84	49,914	3	1,775	-	
95	29		3		-	
105	28		8		-	
115	10		12		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	67	65,883	23	25,626	-	
125	3		1		-	
135	4		5		-	
145	2		1		-	
Total grumes 120/150	9	15,305	7	11,595	-	
155	2		1		-	
165	3		-		1	
175	-		1		-	
Total grumes 150/180	5	12,140	2	4,902	1	1,592
Total grumes	207	155,118	35	43,898	1	1,592
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/5

Lot 5

Comp170 parcelle1, débardage et entreposage des bois interdit sur la pelouse située autour du réservoir communal. Comp174 parcelle3, pour raison sanitaire (nombreux bois d'éclaircie déperissant), le délai d'exploitation est fixé au 30/04/2021. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	480	--
Volume grumes	299,101	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	299,101	m³
Cube moyen	623	dm³
Circonférence moyenne	82,458	cm
Surface de coupe	6,946	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD, LA FAGNE PANSIR	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Déclassé Normal		Epicéa Amélioration Scolyté Sec Rx Normal		Pin Sylvestre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	6		-		-		-	
55	16		2		-		-	
Total grumes 40/60	22	4,095	2	0,370	-		-	
65	57		9		-		-	
Total grumes 60/70	57	19,608	9	2,907	-		-	
75	117		6		-		-	
85	122		5		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	239	138,744	11	5,658	-		-	
95	84		4		1		-	
105	33		-		-		1	
115	13		1		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	130	118,231	5	4,103	2	1,758	1	0,592
125	1		-		-		-	
135	1		-		-		-	
Total grumes 120/150	2	3,035	-		-		-	
Total grumes	450	283,713	27	13,038	2	1,758	1	0,592
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/6

Lot 6

Interdiction de circuler au moyen d'engins mécaniques dans un rayon de 5 mètres autour du puit de forage Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 377	--
Volume grumes	331,383	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	331,383	m³
Cube moyen	241	dm³
Circonférence moyenne	55,726	cm
Surface de coupe	6,733	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
35	90	
Total grumes 20/40	90	6,318
45	335	
55	494	
Total grumes 40/60	829	156,739
65	327	
Total grumes 60/70	327	105,621
75	111	
85	16	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	127	59,638
95	3	
115	1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	4	3,067
Total grumes	1 377	331,383
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/7

Lot 7

Vu l'importance des dégâts de gibier et afin de garder les marques de délivrance visible, aucune prorogation du délai d'abattage ne sera accordée. Dans la zone renseignée par le service forestier ; en raison de la faible portance des sols (zone fangeuse), aucun engin d'exploitation ne sera accepté (+ou- 100 bois pour 9,500 m³) Débusquage au cheval obligatoire (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Circulation des engins de débardage uniquement sur les layons désignés par le service forestier (marquage à la peinture). Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	9 019	--
Volume grumes	680,226	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	680,226	m³
Cube moyen	75	dm³
Circonférence moyenne	35,677	cm
Surface de coupe	50,939	ha
Contact	GONAY Serge, 0477 78 12 58	--
Triage	Triage De La Porallee	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	CROIX JACQUES NORD, CROIX JACQUES SUD, LA FAGNE PANSIR, MAHOMET	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Déraciné Normal		Epicéa Infrastructure Normal Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2 798		17		14		60	
35	3 056		19		22		179	
Total grumes 20/40	5 854	256,166	36	1,401	36	1,490	239	14,149
45	1 425		23		14		200	
55	398		10		4		117	
Total grumes 40/60	1 823	242,393	33	4,265	18	2,086	317	52,072
65	83		6		1		62	
Total grumes 60/70	83	24,255	6	1,701	1	0,258	62	20,026
75	24		8		-		14	
85	3		1		-		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	27	12,010	9	3,874	-		16	7,054
95	1		-		-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	0,727	-		-		1	0,646
Total grumes	7 788	535,551	84	11,241	55	3,834	635	93,947
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	124	
35	176	
Total grumes 20/40	300	13,816
45	97	
55	55	
Total grumes 40/60	152	20,547
65	5	
Total grumes 60/70	5	1,290
Total grumes	457	35,653
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/10

Lot 10

Vu la présence des cloisonnements, dans les parcelle 4 et 6 du compartiment 227, parcelle 6 du compartiment 228 et parcelle 5 du compartiment 229, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 Cdc) ; En raison de la faible portance des sols et afin de préserver les arbres de place, le Service forestier demande de ne pas billonner, ni d'utiliser des porteurs (Art 43 Cdc) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	6 204	--
Volume grumes	1 558,000	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	1 558,000	m³
Cube moyen	251	dm³
Circonférence moyenne	55,548	cm
Surface de coupe	28,611	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., CHENE FOURCHU., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa		Douglas		Sapin Pectiné		Pin Sylvestre	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	55		4		-		1	
35	781		70		-		8	
Total grumes 20/40	836	49,394	74	4,622	-		9	0,502
45	1 612		116		-		11	
55	1 465		83		4		32	
Total grumes 40/60	3 077	523,484	199	35,421	4	0,924	43	7,329
65	893		63		6		13	
Total grumes 60/70	893	285,589	63	21,399	6	1,932	13	3,833
75	453		43		4		14	
85	189		20		5		3	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	642	317,648	63	31,905	9	4,882	17	7,461
95	95		22		4		1	
105	47		7		4		1	
115	27		6		3		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	169	148,706	35	30,170	11	10,690	3	2,653
125	8		5		3		1	
135	4		-		4		-	
145	2		-		6		-	
Total grumes 120/150	14	21,763	5	6,815	13	23,428	1	1,259
155	-		-		2		-	
Total grumes 150/180	-		-		2	4,684	-	
195	-		-		2		-	
Total grumes 180/200	-		-		2	7,414	-	
205	-		-		1		-	
Total grumes 200/250	-		-		1	4,097	-	
Total grumes	5 631	1 346,584	439	130,332	48	58,051	86	23,037
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/11

Lot 11

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 958	--
Volume grumes	1 828,340	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	1 828,340	m³
Cube moyen	934	dm³
Circonférence moyenne	104,479	cm
Surface de coupe	54,731	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	GROS THIERS., A LA LIMITE., FOND DE BARONRU., VERTES VOIES., TROU DES MACRALES., SUR LES SARTS.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Pin Sylvestre		Pin Sylvestre		Epicéa		Epicéa	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Déraciné Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		12		-	
Total grumes 20/40	-		-		12	0,588	-	
45	-		-		19		-	
55	2		-		22		-	
Total grumes 40/60	2	0,382	-		41	6,604	-	
65	5		-		43		1	
Total grumes 60/70	5	1,382	-		43	13,760	1	0,258
75	51		-		34		1	
85	205		1		29		4	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	256	125,952	1	0,517	63	31,286	5	2,609
95	341		-		21		6	
105	387		1		13		9	
115	315		-		11		6	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1 043	941,732	1	0,938	45	42,409	21	17,880
125	201		-		11		2	
135	94		-		7		2	
145	35		-		4		1	
Total grumes 120/150	330	479,006	-		22	32,877	5	7,002
155	17		-		5		-	
165	4		-		3		3	
175	2		-		1		2	
Total grumes 150/180	23	47,854	-		9	18,740	5	12,259
185	-		-		-		2	
195	-		-		1		1	
Total grumes 180/200	-		-		1	3,262	3	9,134
205	-		-		2		1	
Total grumes 200/250	-		-		2	7,210	1	3,605
Total grumes	1 659	1 596,308	2	1,455	238	156,736	41	52,747
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Mélèze Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
75	1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,403
95	2	
105	3	
115	4	
Total grumes (R:90-F:100)/120	9	8,849
125	6	
135	1	
145	1	
Total grumes 120/150	8	11,844
Total grumes	18	21,096
Houppiers/Taillis	-	

RW/813/2020/3506/2044/12

Lot 12

Rappel art. 31 du CGC: L'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	72	--
Volume grumes	95,416	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	95,416	m³
Cube moyen	1 325	dm³
Circonférence moyenne	112,083	cm
Surface de coupe	2,546	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CHENE FOURCHU., VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre		Chêne		Bouleau		Pin Sylvestre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	1		1		-		-	
Total grumes 20/40	1	0,047	1	0,047	-		-	
55	3		2		-		-	
Total grumes 40/60	3	0,468	2	0,234	-		-	
65	7		2		1		-	
Total grumes 60/70	7	1,526	2	0,534	1	0,218	-	
75	5		3		-		-	
85	1		4		1		-	
95	-		5		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	6	2,096	12	7,026	1	0,623	-	
105	-		2		1		-	
115	2		4		-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	2	2,282	6	6,056	1	0,887	1	1,006
125	1		1		-		-	
135	4		1		-		-	
145	3		-		-		-	
Total grumes 120/150	8	14,622	2	2,163	-		-	
155	1		-		-		-	
165	2		-		-		-	
175	4		-		-		-	
Total grumes 150/180	7	18,836	-		-		-	
185	4		-		-		-	
195	2		-		-		-	
Total grumes 180/200	6	21,244	-		-		-	
205	2		-		-		-	
Total grumes 200/250	2	7,900	-		-		-	
285	1		-		-		-	
Total grumes 250+	1	7,601	-		-		-	
Total grumes	43	76,622	25	16,060	3	1,728	1	1,006
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/13

Lot 13

ATTENTION : les arbres numérotés de 1 à 38 ne font pas partie de ce lot. Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	308	--
Volume grumes	186,753	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	186,753	m³
Cube moyen	606	dm³
Circonférence moyenne	86,558	cm
Surface de coupe	6,312	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne		Hêtre		Feuillus Divers	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal		Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	1		1		-	
Total grumes 20/40	1	0,035	1	0,035	-	
45	2		4		-	
55	14		4		1	
Total grumes 40/60	16	2,366	8	1,064	1	0,209
65	24		9		2	
Total grumes 60/70	24	5,832	9	2,187	2	0,490
75	44		7		1	
85	65		6		-	
95	40		7		2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	149	79,804	20	11,129	3	1,836
105	36		2		-	
115	17		-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	53	51,793	2	1,910	1	1,145
125	11		1		2	
135	3		-		-	
Total grumes 120/150	14	19,617	1	1,168	2	2,388
195	-		1		-	
Total grumes 180/200	-		1	3,745	-	
Total grumes	257	159,447	42	21,238	9	6,068
Houppiers/Taillis	-		-		-	

RW/813/2020/3506/2044/14

Lot 14

Cubé en hauteur-décroissance Tous les bois de ce lot sont numérotés et la hauteur de recoupe du bois est inscrite en chiffres romains avec un maximum de 50 cm de tolérance. Les houppiers ne sont pas compris dans le lot mais pourront être cédés en contrat de gré à gré à l'adjudicataire, sur demande. Rappel art. 31 du CGC: l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	38	--
Volume grumes	33,848	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	33,848	m³
Cube moyen	891	dm³
Circonférence moyenne	120,789	cm
Surface de coupe	6,312	ha
Contact	VANHERLE Marc, 0477 78 12 49	
Triage	Triage Du Staneux	
Propriétaire	Theux Cne	
Lieu(x)-dit(s)	VERTES VOIES.	
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
105	10		-	
115	13		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	23	17,324	-	
125	9		-	
135	3		-	
145	2		-	
Total grumes 120/150	14	14,343	-	
225	-		1	
Total grumes 200/250	-		1	2,181
Total grumes	37	31,667	1	2,181
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/21

Lot 21

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 40m d'axe en axe (art 38 de Cdc). En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. Do mesurés au ruban « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	237	--
Volume grumes	445,358	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	445,358	m³
Cube moyen	1 879	dm³
Circonférence moyenne	132,468	cm
Surface de coupe	4,514	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Définitive Normal Normal		Douglas Définitive Bordure Normal		Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	-		-		2		-	
Total grumes 40/60	-		-		2	0,492	-	
65	-		-		11		-	
Total grumes 60/70	-		-		11	4,026	-	
75	-		-		9		1	
85	-		-		18		3	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		-		27	15,459	4	2,053
95	-		-		26		3	
105	-		-		19		4	
115	-		1		22		3	
Total grumes (R:90-F:100)/120	-		1	1,135	67	67,120	10	8,729
125	2		-		13		3	
135	1		1		9		3	
145	1		-		5		1	
Total grumes 120/150	4	6,120	1	1,279	27	43,900	7	10,332
155	1		2		1		4	
165	2		-		2		1	
175	1		1		1		1	
Total grumes 150/180	4	9,905	3	6,256	4	10,067	6	14,100
185	6		5		1		1	
195	5		1		1		-	
Total grumes 180/200	11	38,551	6	18,755	2	6,761	1	3,336
205	5		3		-		-	
215	4		4		-		-	
225	3		2		-		-	
235	3		1		-		-	
245	2		2		-		-	
Total grumes 200/250	17	86,589	12	55,566	-		-	
255	3		1		-		-	
Total grumes 250+	3	21,297	1	6,339	-		-	
Total grumes	39	162,462	24	89,330	140	147,825	28	38,550
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

	Pin Sylvestre		Mélèze	
	Définitive		Définitive	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	1		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,277	-	
115	1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	0,670	-	
125	1		-	
135	1		-	
Total grumes 120/150	2	2,122	-	
155	1		1	
Total grumes 150/180	1	1,780	1	2,342
Total grumes	5	4,849	1	2,342
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/22

Lot 22

Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. En raison du risque sanitaire, les éventuels bois scolytés sont à exploiter (vidange comprise) dans les 2 semaines de la notification de l'agent. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 285	--
Volume grumes	468,580	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	468,580	m³
Cube moyen	365	dm³
Circonférence moyenne	63,638	cm
Surface de coupe	5,598	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa		Douglas	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	3		2	
35	39		3	
Total grumes 20/40	42	2,544	5	0,247
45	157		45	
55	263		57	
Total grumes 40/60	420	81,142	102	20,340
65	239		86	
Total grumes 60/70	239	93,417	86	34,224
75	138		68	
85	63		47	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	201	105,603	115	63,691
95	16		26	
105	9		15	
115	1		6	
Total grumes (R:90-F:100)/120	26	21,618	47	42,830
125	-		2	
Total grumes 120/150	-		2	2,924
Total grumes	928	304,324	357	164,256
Houppiers/Taillis	-		-	

RW/813/2020/3506/2044/23

Lot 23

Débusquage au cheval obligatoire dans les parcelles suivantes (Cf. circulaire 2686 du 27/12/2006 et lettre de l'Inspecteur général du 07/08/2015 visant à favoriser le débardage des petits bois par le cheval) Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence. « Par décision du Collège communal du 25/02/2019, toute exploitation forestière est interdite le jour des battues annoncées par voie d'affiche rouge, ainsi que 48h avant. »

Nombre d'arbres total	1 003	--
Volume grumes	118,870	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	118,870	m³
Cube moyen	119	dm³
Circonférence moyenne	43,883	cm
Surface de coupe	6,940	ha
Contact	BEDEUR Christoph, 0479/869747	--
Triage	Triage De Fagne-St-Remacle	--
Propriétaire	Theux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	FAGNE ST REMACLE.	--
Vente	Vente groupée de Spa, Theux, Pepinster Mercredi 28 octobre 2020 à 08:00 Salle communale de La Reid, Route du Maquisard à 4910 LA REID	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Grandis Amélioration Normal Normal		Procera (Nobilis) Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	125		73		1		1	
35	158		104		2		4	
Total grumes 20/40	283	12,623	177	6,532	3	0,120	5	0,281
45	122		85		9		2	
55	78		67		12		4	
Total grumes 40/60	200	31,019	152	18,474	21	2,316	6	0,874
65	41		40		14		-	
Total grumes 60/70	41	12,983	40	8,795	14	2,684	-	
75	11		22		9		3	
85	2		9		-		1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	13	5,457	31	10,665	9	2,493	4	1,375
95	1		1		-		-	
105	-		1		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	0,525	2	1,095	1	0,559	-	
Total grumes	538	62,607	402	45,561	48	8,172	15	2,530
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	